


POLICE MAGAZINE

Mutinerie à l'Île de Ré



Lire, pages 2 et 3,
le sensationnel re-
portage de notre
envoyé spécial,
PIERRE DESCLAUX,
à St-Martin-de-Ré.
Ci-contre : Vue aé-
rienne du pénitencier.

La mutinerie de l'île de Ré

Reportage de notre envoyé spécial, PIERRE DESCLAUX



LA COUR DU PÉNITENCIER DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ. (H. M.)

L'OPINION publique s'est émue lorsqu'elle a su que le *La-Martinière* cessait provisoirement son service de transport de bananes pour redevenir prison flottante.

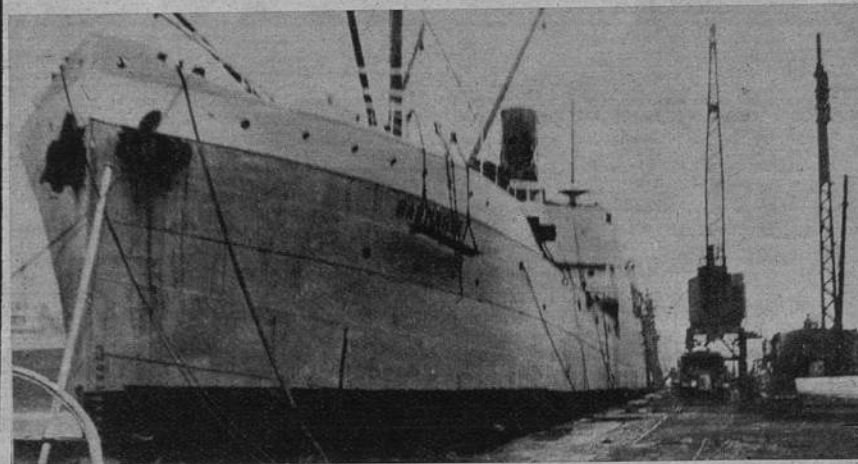
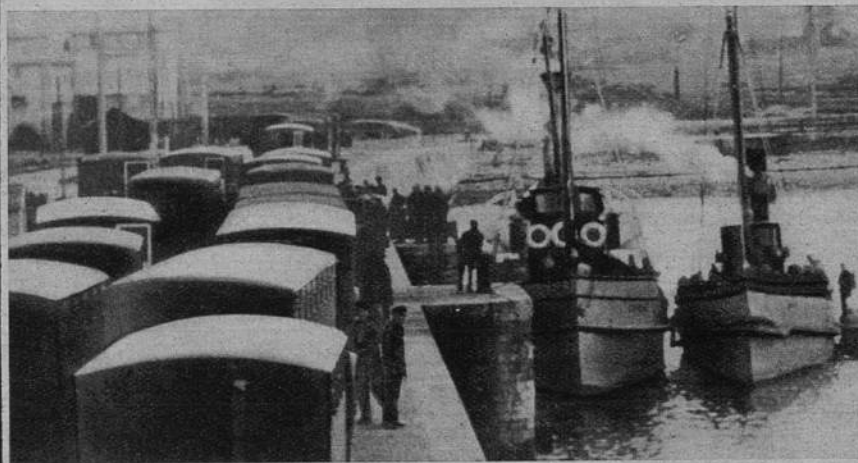
N'affirmait-on pas que la suppression du bagne avait été définitivement décidée et que la Guyane ne recevrait plus de forçats ?

En théorie le bagne de Guyane demeure sous le coup d'une domination provisoire et l'Administration pénitentiaire déclare nettement qu'elle entend conserver dans les maisons centrales de France tous les détenus qui ont été frappés d'une peine de travaux forcés. Cette même Administration comptait sur la construction rapide de nouvelles prisons et elle s'est vite aperçue qu'elle ne pouvait plus loger ces indésirables pensionnaires s'il n'était pas mis à sa disposition de vastes locaux.

Ce sont les relégués qui en fait ont encombré les maisons centrales. On ne savait littéralement plus où les mettre, si bien que le problème se posait de savoir s'il ne convenait pas de se débarrasser au plus vite des prisonniers en organisant un convoi de relégués et voilà pourquoi le bon vieux cargo le *La-Martinière* a rejoint le mois dernier sa base de Saint-Nazaire pour recevoir son aménagement spécial qui comporte quatre grandes cages, disposées deux à l'avant et deux à l'arrière du navire. Depuis vendredi dernier, le *La-Martinière* est en rade de La Pallice, prêt à recevoir sa triste cargaison humaine.

De plusieurs maisons centrales, des convois ont amené sur les quais de La Pallice des relégués qui, immédiatement embarqués, sont venus rejoindre à la citadelle de Saint-Martin-de-Ré les prisonniers qui, depuis trois ans, finissaient par croire qu'ils ne quitteraient plus l'île de Ré que pour être graciés un jour, en raison de leur bonne conduite, et renvoyés dans leur famille. Les relégués ne se plaignaient pas trop d'être privés de leur liberté. Ils savaient bien, évidemment, que la peine de la relégation, dans l'esprit du législateur, n'a jamais été une peine d'emprisonnement et que leur incarcération prolongée n'était pas éloignée de devenir une sorte d'abus de pouvoir de la justice, presque une illégalité ; la suppression du bagne de la Guyane faussait donc le principe même de la relégation et les législateurs se verraient bien contraints de reconsidérer la question s'ils persistent à vouloir débarrasser notre colonie sud-américaine des condamnés de droit commun qui peuplaient le pénitencier de La Rochelle.

Dimanche matin, des bruits couraient. N'avait-on pas appris que, vers minuit, un peloton de gardes mobiles subitement alertés s'étaient embarqués pour l'île de Ré ? Le capitaine et le commandant de gendarmerie avaient rejoint l'île en toute hâte. Le dimanche matin, on vit un peu après neuf heures le préfet de Charente-Inférieure, M. Giacobbi quitter précipitamment La Rochelle en auto et gagner le port de La Pallice où une vedette rapide le transporta dans l'île. Il n'en fallait pas plus pour inciter les bavards à raconter que le pénitencier était en révolte et qu'on



Le *La-Martinière*, amarré au quai des Frégates, à Saint-Nazaire, embarque les denrées nécessaires à la nourriture des relégués pendant leur long voyage. (F. P.)

Au-dessus : Les wagons cellulaires, venant de toutes les maisons centrales de France, traversent La Pallice et terminent leur randonnée sur les quais de cette ville où a lieu l'embarquement pour le pénitencier de l'île de Ré. (F. P.)

déplorait de nombreux morts. Heureusement, l'affaire présentait un caractère beaucoup moins grave. Cependant, les autorités ont eu peur et c'est grâce à l'énergie des mesures prises par elle que la révolte fut matée.

Ainsi que je l'expliquais plus haut, les relégués qui furent rassemblés au pénitencier de l'île de Ré provenaient de plusieurs maisons centrales. Ils se trouvèrent réunis dans la cour du dépôt ou dans les chambres et renouèrent des relations. Il y avait là de vieux camarades de la pègre et aussi de vieux ennemis.

Un gardien que j'interrogeai sur ces événements m'a déclaré :

— J'ai une grande habitude des prisonniers, et je connais notamment leur aptitude à la dissimulation. Eh bien ! cette fois, je dois avouer que je ne me suis pas rendu compte tout de suite de ce qui se préparait. Les forçats qui vont partir pour le bagne sont en général grisés par la perspective du séjour qui les attend. Ils savent qu'ils quittent la maison centrale dont le régime ne les ravit pas et ils espèrent par conséquent connaître dans peu de jours une existence beaucoup plus douce et même agréable. Ensuite ils se persuadent qu'ils réussiront facilement à s'évader et cela seul les dope. Chaque transporté pense à la « belle ». Vous devinez que le sujet de toutes les conversations de ces hommes qui vont être transportés tourne autour des possibilités de bonheur relatif qui apparaissent maintenant à l'horizon de leur vie de damnés. Il n'est pas étonnant, par conséquent, qu'une grande nervosité s'empare d'eux. Cette nervosité se traduit par des cris, des gestes. Nous nous efforçons toujours de surprendre les conversations, mais il n'est pas toujours aisé de deviner ce que murmurent des gens passés maîtres dans l'art de dissimuler. Ces relégués vraiment différaient de ceux qu'il nous a été donné de recevoir jusqu'ici à Saint-Martin-de-Ré. Beaucoup d'entre eux se figuraient que, la peine de la relégation devenant un non-sens avec la suppression du bagne de Guyane, le Gouvernement, tôt ou tard, se verrait dans l'obligation d'ouvrir les portes des prisons et de libérer purement et simplement les relégués détenus indûment dans les maisons centrales.

« Ceux-là ne se montraient pas du tout satisfaits de s'embarquer d'autant plus que le bruit s'était répandu que les relégués devaient être transférés dans une île du littoral guyanais et non pas dans la colonie proprement dite.

« Les racontars se répandent à la vitesse de l'éclair. Il y a eu des conciliabules ; personne ne s'alarmait de cette nervosité des détenus. A la veille du départ, on s'efforçait de ne pas brider les prisonniers avec trop de sévérité. Tout nous paraît très normal.

« Et puis la bagarre éclata. Les relégués sentaient les vieilles haines se réveiller et, fait digne d'être signalé, à aucun moment ils ne voulurent se révolter contre leurs gardiens.

« En somme, ceux qui se laissèrent aller à pousser des hurlements, à frapper, trouvaient un moyen de calmer leur surexcitation nerveuse.

« Naturellement, des gardiens inter-

vinrent aussitôt et appelèrent à l'aide. Ne fallait-il pas s'efforcer de séparer les combattants ? Et surtout n'importait-il pas d'enrayer au plus tôt cette exaspération qui risquait de se généraliser dans toute la chambrée ?

« Le vacarme était infernal. Des vitres dégringolaient. Nous ne pouvions nous rendre compte si elles étaient volontairement brisées ou si elles étaient heurtées par les hommes bousculés dans la bagarre et n'ayant aucune intention de causer des dégâts. A ce moment, il y eut des menaces de mort proférées à l'adresse de quelques-uns d'entre nous qui se risquaient à intervenir en dépit du danger, mais, à aucun instant, les relégués ne passèrent aux actes.

« Pas un seul gardien ne fut frappé ! »
Ce que nous dit pas notre interlocuteur, c'est que les gardiens du pénitencier de garde cette nuit-là ont fait preuve d'un courage admirable et d'un sang-froid qu'on ne saurait trop louer. Grâce à ce sang-froid, on a pu éviter une révolte générale qui se serait terminée d'une façon beaucoup plus sanglante. La diplomatie et l'énergie du personnel ont fait merveille. Il a été possible de calmer les mutins et de gagner du temps. Tandis que les minutes s'écoulaient, les gardes mobiles de La Rochelle, alertés par téléphone, s'embarquaient à La Pallice et venaient renforcer utilement le service d'ordre. D'ailleurs, les tirailleurs sénégalais qui composent la garnison du dépôt étaient prêts à intervenir depuis le début de l'émeute. On n'eut pas besoin de leur collaboration.

Se représente-t-on le côté tragique de cette révolte dans la nuit, alors que rien ne laissait prévoir cette subite explosion de colère ? Un peu plus tard, alors que le personnel se sentait plus sûr de mater la rébellion à cause des renforts survenus, on s'aperçut qu'il y avait de nombreux blessés. Trois relégués surtout étaient grièvement atteints. L'Autorité n'a pas tenu à préciser la nature exacte des blessures, mais il fut possible d'apprendre qu'un relégué avait reçu quinze coups de couteau dans le ventre, un autre souffrait effroyablement, un de ses yeux complètement arraché, enfin le troisième relégué avait eu une oreille sectionnée. Les armes employées semblent avoir été dérobées dans une cantine de prison ; elles avaient échappé aux fouilles.

Dès le dimanche matin, les mutins comprirent qu'il serait vain de continuer à s'agiter et à manifester d'une façon tapageuse. D'autres gardes mobiles, d'ailleurs, ne débarquent-ils pas, expédiés en toute hâte de La Rochelle ?

« Ce n'est pas encore cette fois, m'a déclaré un haut fonctionnaire, que l'île de Ré est prise d'assaut par des bagnards ainsi que le faisaient prévoir quelques poltrons. Il n'y a jamais eu positivement de gros dangers. Les précautions étaient prises et les habitants de l'île peuvent être tranquilles.

Les habitants, d'ailleurs, n'ont jamais eu peur. Ils vauquaient à leurs occupations comme si rien ne s'était passé et ils se disposaient à profiter de leur repos du dimanche en se promenant aux environs lorsque la pluie commença à tomber, les contraignant à rester sagement chez eux. Dans les cafés, on parlait surtout des incidents

Le retard apporté dans l'embarquement des relégués nous oblige à remettre à la semaine prochaine la suite de notre reportage sur le départ des relégués pour la Guyane.

New-York abolit le chantage au « Cœur Meurtri »

L'ÉVOLUTION des mœurs nouvelles aboutit à l'émancipation des femmes, et, par suite, l'égalité entre les deux sexes a amené le législateur, dans les pays d'origine anglo-saxonne, à abolir des lois promulguées pour protéger la femme.

Lois désormais jugées désuètes et, qui plus est, ne devant servir dorénavant qu'à exercer d'odieuses chantages.

En Amérique principalement, la jeune fille n'a jamais eu allure de petite oie blanche. Loin de là.

Le législateur néanmoins considérait que la loi lui devait aide et protection au cas où elle viendrait à prêter une oreille trop indulgente aux propos tentateurs de galants mal intentionnés.

Ruptures de promesses de mariage, détournements d'affection, amants surpris en flagrant délit de conversation criminelle, actes de séduction enfin se soldaient tout naturellement soit à l'amiable, soit, après un procès, avec de bel argent comptant.

Amour, affection, vertu attaquée, honneur perdu, tout battait monnaie. La loi protégeait le sexe réputé faible.

Est-il besoin de dire que de madrées commères en firent un abus excessif ?

de la nuit, mais personne ne témoignait de frayeur.

Les surveillants militaires de l'Administration pénitentiaire au képi bleu et à la veste noire venaient d'arriver en vue du départ du lendemain. Ils circulaient en bande et leur seule présence en ville prouvait qu'on n'avait pas besoin d'eux à la citadelle.

Mélangés à la population si calme, plusieurs personnes qui s'efforçaient cependant de ne pas attirer l'attention sur elles témoignaient de l'inquiétude. C'étaient des parents de relégués venus pour assister au départ. Quelques-uns d'entre eux avaient obtenu la permission de se rendre au dépôt la veille et de s'entretenir au parloir avec les infortunés qui vont se rendre à Cayenne. J'ai eu l'occasion d'enregistrer les doléances de ces pauvres gens. Une maman qui s'efforçait de ne pas pleurer m'a dit à voix basse :

« Il est très courageux, le petit, il m'affirme qu'il referra sa vie là-bas, et j'ai l'impression qu'il s'illusionne, qu'il croit qu'il va vers l'aventure.

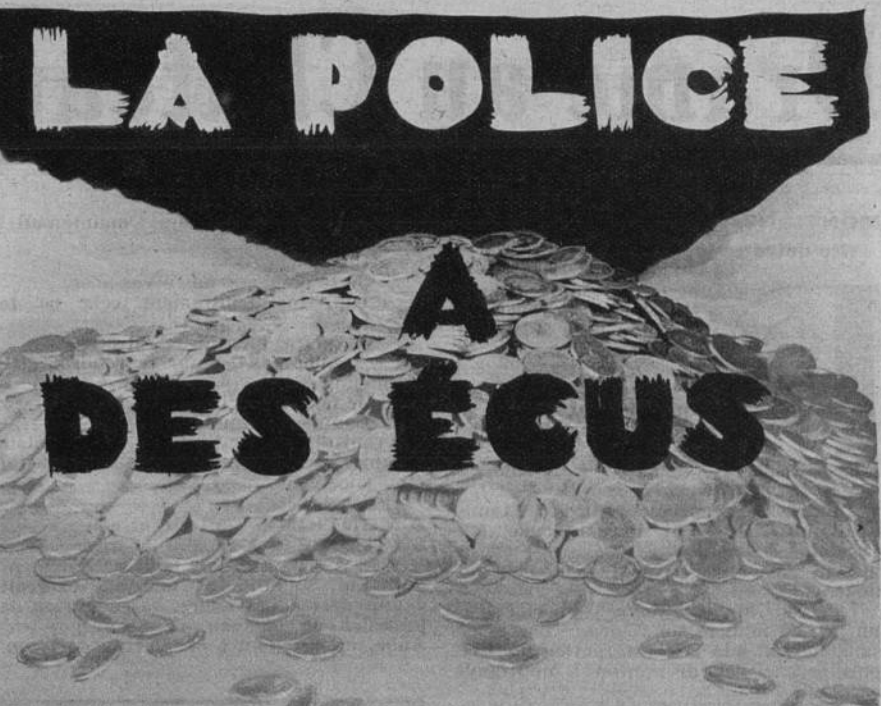
Le relégué en question appartient à une excellente famille. Depuis des années, il n'a pas cessé de se livrer à des actions malhonnêtes en dépit des observations qui lui ont été adressées par les siens. Rien n'y a fait, il a suivi son destin qui devait le conduire à l'île de Ré.

J'ai vu aussi une autre femme qui se cachait. Elle entendait bien rester jusqu'au bout pour voir son enfant monter sur le remorqueur. Quel calvaire gravissent ces parents ! Ils errent désemparés dans les rues ou bien ne quittent pas les chambres d'hôtel. Lorsqu'ils vous croisent, ils essaient de se donner une allure normale et tout dans leur attitude trahit la honte qu'ils éprouvent à se trouver là.

Dans la nuit de dimanche à lundi, la tempête a sévi ; le vent s'abat sur l'île avec des rafales de pluie ; des vagues géantes déferlent au pied de la citadelle et recouvrent les môles. Le lundi matin, le service d'ordre a pris place sur les quais pour barrer les rues. Le remorqueur qui doit transporter les relégués à bord du *La-Martinière* est à quai. L'embarquement a été prévu pour midi, à l'heure du plein de la marée, mais, sur le môle, les vagues viennent toujours se heurter aux pierres et retombent ensuite en hautes nappes. Les officiels s'inquiètent. Sera-t-il possible d'embarquer les relégués en mer ou plutôt de procéder au transbordement du haut des remparts ?

Devant la citadelle nous allons contempler le spectacle de l'océan déchaîné. Au loin le *La-Martinière* se balance sur ses ancres. Les Sénégalais sont alignés dans la cour de la citadelle, l'arme au pied, puis soudain on les renvoie dans les chambrées. L'embarquement vient d'être différé à demain ou après-demain. Les relégués n'ont pas appris avec joie cette nouvelle ; il leur tarde de prendre pied maintenant sur le *La-Martinière*, il leur tarde d'en finir avec la prison. Du nouveau les attend là-bas, mais la nature a suivi l'exemple qu'ils ont donné, la nature s'est mutinée aussi ; la tempête règne en maîtresse sur l'île. Pour quelques heures encore, la citadelle gardera ses prisonniers.

PIERRE DESCLAUX.



OUI, comme la boulangère de la chanson, la police a des écus ou, du moins, elle en reçoit.

En effet, c'est une très ancienne tradition, qui date de la création, dans les divers États de l'Union, de la garde nationale, que les hommes qui la composent et ne font en somme qu'un service de police auxiliaire soient payés chaque mois non pas avec des billets, mais uniquement avec des dollars d'argent.

Il paraît que, sous la présidence d'Abraham Lincoln, pendant la guerre de

bien que, peu après, on eut remplacé le papier litigieux par des billets de bon aloi, ils exigèrent par la suite d'être payés avec des pièces. L'or était rare en Amérique en ce temps-là ; on leur distribua donc de l'argent monnayé.

Depuis cette étrange mésaventure, la



Sécession, la garde nationale de l'Ohio avait rendu de grands services pour le maintien de l'ordre, mais, lorsqu'il s'agit de verser la solde de ses hommes, on eut recours, faute de monnaie sonnante et trébuchante, à des bons du Trésor qui bientôt s'avèrent faux. C'était le produit d'une substitution faite par des malfaiteurs aussi habiles que hardis. Cela se sut assez vite et, partout où les représentants de l'autorité présentèrent ces bons pour acheter des marchandises ou des vivres, ils se les virent refuser.

Ils en conçurent une vive amertume et,

coutume a toujours été respectée. Voici, par exemple, à Sacramento, en Californie, les trois mille gardes faisant la queue à la porte du trésorier militaire pour recevoir leur indemnité habituelle. Ils ne doutent pas de ce qu'ils vont recevoir.

Dans la grande pièce où ils défilent, on a versé sur une table le contenu de nombreux sacs, on a compté les pièces, on les a entassées en piles régulières. Chaque garde recevra sa part d'argent et s'en ira, la poche lourde, mais le sourire aux lèvres, avec la conscience du devoir accompli et la fierté des traditions respectées. (R.)



R. N.



Cette lampe n'était pas exactement à sa place.

LES FILLES DE BELIAL

non
Seldons
Euras.

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — Hugh Romilly, capitaine du Service Secret anglais, aidé de son fidèle valet, Sam Paddock, est chargé de démasquer une dangereuse association : les filles de Belial. Les péripéties de sa difficile enquête l'ont amené à Massingbury House, chez Lord Winterdown. En pleine nuit, les perverses filles de Belial se sont introduites dans sa chambre, à demi nues. Après l'avoir réduit à l'impuissance et s'être amusées de lui, elles ont tenté de le persuader d'abandonner son enquête sous peine de mort. Une singulière lettre oblige Romilly à partir de Massingbury. Chemin faisant, il rencontre Julia Dawlish qu'il soupçonne de jouer un rôle étrange.

VI (1).

DANS l'allée carrossable, tout près du château. Cependant, vous n'étiez pas au bal de Lord Winterdown, je crois ? De nouveau, elle haussa les épaules : — Maintenant que vous avez découvert ce sinistre secret, peut-être me permettrez-vous de continuer ma route ? — Hélas ! ma curiosité est loin d'être satisfaite, mademoiselle. Je désirerais savoir, entre autres, ce que vous faisiez pendant que vos amis m'endormaient. Mais, peut-être les accompagniez-vous en cette plaisante occasion ? — Ah ! C'était une exclamation de surprise et pourtant la jeune fille souriait d'un air pensif. Romilly la regarda, intrigué. — Je suis convaincu que vous n'étiez pas parmi mes charmantes visiteuses nocturnes, à moins naturellement que vous ayez gardé le silence, c'est possible ! — Mais oui, bien sûr ! acquiesça M^{lle} Dawlish avec un petit rire moqueur. Rien n'est impossible. Mais, est-il possible au moins que vous vous mêliez de vos affaires ? — Parfaitement, je m'en mêle, rétorqua-t-il du tac au tac. Ce n'est guère une besogne enviable, mais elle l'est plus que la vôtre. Justement, j'ai besoin d'une associée, pourquoi ne pas profiter de l'occasion ? Pour toute réponse, la jeune fille prit les gants des mains de Romilly et les enfila. — Merci de m'avoir restitué mon bien, capitaine. En retour, puis-je vous donner un petit conseil ? — Non, s'il est semblable à celui qu'on m'a donné cette nuit, répliqua-t-il en hochant la tête. Vous allez me conseiller instamment de laisser en paix les Filles de Belial, n'est-ce pas ? Cela devient un peu monotone à la longue. Julia Dawlish se pencha pour embrayer. — Puis-je m'en aller maintenant, capitaine Romilly ? — Je ne vous en empêche plus, puisque vous ne voulez pas entendre raison, dit-il avec calme. Quelques minutes plus tard, la voiturette n'était qu'un point à l'horizon. Hugh s'assit sur le talus de la route et bourra sa pipe. Paddock, furieux, fronçait le sourcil.

(1) Voir *Police-Magazine*, nos 413 à 417.

Le Très Honorable Robert Everard Spencer annotait ces papiers posés devant lui.

« Si c'est comme ça que l'capitaine traite ces filles !... » se dit-il.

VII

Comment gagner cent mille livres.

Le Très Honorable Robert Everard Spencer, membre du Parlement, annotait des papiers posés devant lui. Un pâle jeune homme portant des lunettes à monture d'écaïlle, attendait un peu à l'écart qu'il eût fini. Bientôt M. Spencer lui remit les papiers. Après avoir écouté attentivement ses ordres, le jeune homme disparut avec promptitude. Demeuré seul, M. Spencer prit une lettre posée sur son bureau et la relut.

Mon cher Spencer,

Je vous fait remettre cette missive en mains propres parce que je suis arrivé à la conclusion que, moins nous ferons usage du téléphone en ce moment, mieux cela vaudra. Le jeune Romilly vient de me rapporter des choses extraordinaires. Il m'informe en passant qu'étant donné la façon dont tous ses mouvements sont connus ses adversaires doivent disposer d'un système d'espionnage extraordinairement efficace. Romilly désire vous voir en personne — pourquoi ? je ne peux l'imaginer, puisque je lui ai fourni les détails les plus minutieux sur le vol — mais je vous serais reconnaissant si vous vouliez bien lui accorder quelques minutes d'entretien cet après-midi. Vous pourriez très bien penser (et vous ne seriez pas le seul) que Romilly n'est pas l'homme qu'il faut pour une mission si délicate, qu'il est, en un mot, le snob parfait, mais, croyez-moi, il n'est pas si bête qu'il en a l'air. Je suis toujours persuadé que seul un garçon du type de Romilly a quelques chances de réussir contre ces femmes diaboliques. Un détective de Scotland Yard n'arriverait certainement à rien.

Veuillez présenter tous mes respectueux hommages à votre charmante femme et croyez-moi bien sincèrement vôtre.

Charles WAYNFLETE.

M. Everard Spencer pressa le bouton d'une sonnette et le pâle secrétaire se hâta d'accourir.

— Si un certain capitaine Romilly demandait à me voir, je le recevrais, Austin. — Le capitaine Romilly est justement là, monsieur.

Faites entrer, répondit Spencer. Le secrétaire sortit vivement, introduisit Hugh et disparut.

Hugh prit la chaise qu'on lui indiquait, un peu froidement. Sous le couvert de son plus aimable sourire, il jaugea le très honorable Robert Everard Spencer, membre du Parlement, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères.

C'était un homme de cinquante ans, environ, glabre, à visage mince, aux cheveux encore noirs. Des yeux intelligents et profondément enéchassés démentaient une bouche charnue et naïve. Cet homme devait être habile et dépourvu d'esprit. Spécimen classique du politicien de profession, estimait le jeune homme.

— Eh bien, capitaine Romilly, dit Spencer qui, dans son visiteur, ne voyait qu'un jeune homme de bonne mine, très élégant et

portant monocle, m'annonce que vous voulez me voir. Je suis obligé de vous avertir que le temps dont je dispose est extrêmement limité et je serais heureux que vous soyez bref.

C'était exactement le petit discours auquel Romilly s'attendait, et il eut du mal à réprimer un sourire. M. Spencer s'irrita que son attitude pompeuse n'impressionnât pas le jeune homme, et il frappa son bureau d'un geste impatient. — Alors, capitaine Romilly... — Je ne vous retiendrai pas longtemps, je vous l'assure... promit Hugh, j'ai une seule question à vous poser et j'espère qu'elle n'en provoquera pas d'autres, venant de vous.

Il s'interrompit et contempla ses ongles soigneusement polis.

— Je prévois d'ailleurs, reprit-il, que vous la trouverez abominablement stupide, ma question.

— Sans doute, répartit M. Spencer avec un sourire acide, et qu'est-ce ? — Depuis combien de temps avez-vous pris l'habitude d'assister à ces... heu... à ces exhibitions... vestimentaires que votre femme donne avant de se rendre aux soirées de gala ?

M. Spencer, ébahi et furieux, le regarda fixement sans mot dire.

— Je vous ai prévenu que vous trouveriez sans doute cette question stupide, murmura le jeune homme d'un air contrit.

— Stupide ? s'écria soudain M. Spencer irrité... Dites d'une imbécillité sans nom ou plutôt d'une monstrueuse impertinence ! — Je sais... je suis désolé... mais si vous voulez bien me répondre...

M. Spencer respira avec force pour se remettre du coup asséné à sa dignité.

— Je n'en sais rien, je n'en ai pas la plus vague idée, monsieur !

Hugh hochait la tête. — C'est ce que je craignais. Je ne devais pas m'attendre à ce qu'un homme politique en vue... et terriblement occupé se souvienne de telles bagatelles. Mais peut-être l'une des femmes de chambre ?...

— Certainement non, monsieur ! trancha M. Spencer. Je m'oppose formellement à ce que vous interrogiez mes domestiques sur mes habitudes personnelles. Cette suggestion est outrageante !

Il jeta à Romilly un regard méprisant. Il espérait par cette rebuffade se débarrasser de lui. Mais ce jeune homme ne devait posséder aucun amour-propre.

— Comme vous le voulez, monsieur, bien entendu. C'est dommage cependant que vous n'avez aucun souvenir. Serait-ce exact, toutefois, de présumer que vous avez contracté cette... heu... plaisante habitude peu de temps avant le vol ? Je n'insinue pas un instant qu'il y ait un rapport quelconque...

Le sous-secrétaire d'Etat, furieux, pinça les lèvres.

— Vous pouvez croire ce que vous voulez, déclara-t-il. Vos insinuations sont claires, bien que vous les croyiez très subtiles, mais laissez-moi vous dire, capitaine Romilly, qu'elles sont ridicules, autant que grossières. Pourquoi ne pas me dire sans ambages que vous me soupçonnez d'avoir volé des documents d'Etat, de connivence avec ma femme !

Romilly hochait pensivement la tête.

— J'y avais pensé, monsieur, mais, maintenant que je vous connais, je suis persuadé qu'aucun de vous deux n'est coupable.

M. Spencer se renversa sur sa chaise,

muet de surprise. Ce garçon était fou ! Il était inconcevable que Sir Charles Waynflete ait choisi ce jeune insensé. M. Spencer allongea la main vers le bouton de sonnette.

Romilly vit le mouvement et reprit avec plus d'inconscience encore.

— Votre femme est une bien charmante personne, monsieur.

Interdit, M. Spencer le regarda.

— Je ne savais pas que vous connaissiez ma femme, capitaine Romilly.

— Nous n'avons eu connaissance qu'hier soir, à un très grand bal à Massingbury House, pour être précis.

— Vraiment ? Vous connaissez Lord Winterdown ? demanda M. Spencer d'un ton incrédule.

— Je pense bien, c'est un vieil ami, mentit Hugh avec calme. Il est dommage d'ailleurs que vous n'ayez pas été là, mais je suppose que des affaires importantes vous absorbaient. Votre femme s'est follement amusée.

Il s'interrompit et, sans avoir l'air d'y toucher, ajouta :

— Elle paraissait extrêmement joyeuse, surexcitée même.

M. Spencer changea de visage, mais, immédiatement, il reprit son masque habituel.

— Je suis enchanté d'apprendre que ma femme s'est amusée, capitaine Romilly, dit-il d'une voix ferme.

Le jeune homme se leva. — Je ne vous pas vous retenir plus longtemps, monsieur. Je m'excuse de vous avoir tant importuné.

— N'en parlons plus, rétorqua M. Spencer. Je regrette de n'avoir pu répondre à vos questions, mais j'ajouterai, si vous me le permettez, que je regrette surtout votre insistance sur un sujet tout à fait étranger au vol des documents d'Etat. J'espère m'être, à ce propos, exprimé tout à fait clairement !

Les deux hommes se regardèrent droit dans les yeux.

— Je répondrai à cela, dit Romilly d'une voix subitement ferme, que les voleurs décidés à extorquer par un chantage cent mille livres à l'Etat, n'hésiteront pas à employer des moyens étranges et terribles. Au revoir, monsieur.



Romilly, avant de regagner son logis, se rendit chez un fameux neurologue de Harley Street. Cette visite dura une demi-heure et fut très instructive pour le jeune homme. Mais le praticien dut être mis dans la confidence...

Hugh rentra chez lui en sifflant. Les renseignements recueillis au cours de l'après-midi pouvaient devenir utiles, bien que ceux fournis par M. Spencer soient encore très vagues. Mais un certain nombre d'indications s'ajoutant les unes aux autres apporteraient des éclaircissements à la situation. D'ici là, il y avait de la bonne besogne à accomplir. Il se rendrait ce soir à Westing Street et, avec un peu de chance, il retrouverait les traces d'Eve Valery. Et il irait, s'attendant à tout...

Contrairement à la coutume établie, Paddock n'était pas là pour l'aider à enlever son pardessus et donner un compte rendu des appels téléphoniques. Aussi Romilly lança-t-il un appel de sa plus belle voix de commandement. Il fut très étonné de ne recevoir aucune réponse, et s'avança bruyamment vers la cuisine. Sur la table étaient installées des victuailles pour le dîner, mais Paddock n'était pas là. Le sourcil froncé, Hugh revint dans son bureau. Il

Il y a taulier et taulier...

D LES

DERNIÈREMENT, je trouvais dans mon courrier une lettre d'un ancien camarade de régiment qui désirait me revoir. « Tu te rappelles, disait-il en substance, que mon père et moi tenions un petit hôtel dans le quatrième arrondissement... Les affaires devenant de plus en plus difficiles, nous avons été con-

traints de céder notre fonds. Et, à présent que nous ne sommes plus dans le métier, nous pourrions te donner quelques idées de reportage intéressantes. C'est mon vieux, qui lit tes papiers dans *Police-Magazine* qui

pagnie en lui priant de me fixer rendez-vous le plus tôt possible.

Le lendemain, un coup de téléphone me convoitait dans un petit bar de la rue Saint-Antoine proche du métro Saint-Paul.

A l'heure dite, je retrouvai André X... Poignées de main, banalités, évocation du bon vieux temps. Puis nous en arrivâmes au véritable objet de notre entretien.

— Le vieux ne va pas tarder à arriver, me dit André. Tu vas être épaté par tout ce qu'il va te raconter. C'est un curieux et un chercheur, tu sais. Comme il tenait un hôtel de passes, rends-toi compte de tout ce qu'il a pu retenir, représente-toi le nombre de nuits qu'il a passées avec les filles et leurs protecteurs... Ah! s'il avait le temps de t'exposer tout ce qu'il sait sur le milieu, la police des mœurs, les combines de la nuit, la véritable existence de ces dames, il y aurait de quoi en écrire tout un volume. Sais-tu qu'un taulier...

— Un taulier? l'interrompis-je. Ainsit vous teniez une maison de société?... — Hé! non, répartit André, en argot, taulier veut aussi bien dire hôtelier que tenancier! Sais-tu donc qu'un hôtelier est un peu le confesseur des femmes de tapin... Quand les nuits sont froides, que les clients deviennent rares et que le cafard s'en mêle, ces malheureuses sont amenées par la force des choses à se confier au taulier pour peu qu'elles le jugent régulier

éventuels des rabais énormes destinés à lutter contre l'implacable concurrence.

Enfin, M. Victor, le père d'André, apparut dans le café et s'excusa d'arriver un peu en retard.

— C'est que je mets au courant mon successeur, expliqua-t-il avec son accent du Massif Central que quarante ans de résidence à Paris n'avait guère atténué.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes dans l'hôtellerie? lui demandai-je.

— Oh, je vous crois! J'ai commencé bien avant la guerre. Entre 1911 et 1914, j'ai vu éclore la terrible concurrence. Faut vous dire que j'ai toujours travaillé dans les hôtels de passes! A ce moment-là, il y eut un engouement formidable pour les hôtels meublés. Tout ce qui pouvait se transformer en garni était agencé avec une rapidité incroyable. L'eau courante, le nécessaire à toilette, le petit lit: ça suffisait pour gagner de l'or. Mais, à la multiplication inouïe de ces établissements où les femmes de débauche entraînent leurs clients d'un « moment », des arrêtés préfectoraux opposèrent des tirs de barrage. Il fut interdit bientôt de transformer ces logements en garnis et, même pour les constructions neuves, l'ouverture d'un hôtel meublé ne fut tolérée que s'il remplaçait un garni déjà existant.

« L'après-guerre fut l'âge d'or des hôteliers. Puis, vers 1929, la crise s'est fait sentir et a durement touché l'hôtellerie. Fini le temps où les tauliers de meublés faisaient fortune en deux ans!... Fini le temps où l'on affichait à la porte des hôtels la pancarte: « Complet »! Les hôteliers se serrèrent la ceinture d'un cran. Les barbeaux devinrent hargneux et vindicatifs comme des loups affamés. Les filles connurent les « dérouillées » quotidiennes... Et c'est

CONFIDENCES

a eu cette idée. Fais-moisavoir si ces tuyaux peuvent te servir et, en attendant le plaisir de te serrer la main... etc... »

Je m'empressai de répondre à mon ancien copain de la 9^e com-

Le taulier a branché sa ligne téléphonique sur celle de la Tour Pointue.

et digne de recevoir leurs confidences. Combien j'en connais qui ont raconté à mon père des choses que leur « homme » lui-même ignore... Parfois, ces confessions trop franches leur jouent de vilains tours lorsque le taulier a branché sa ligne téléphonique sur celle de la Tour Pointue. Mais ce n'est pas toujours le cas, il ne faut pas s'imaginer que tous les hôtels soient des hôtels de faux frères.

— Il y en a quand même beaucoup qui sont reliés à la Police judiciaire!

— Pas mal, mais, je te le répète, pas tant qu'on veut bien le croire!

Autour de nous, la population fiévreuse et tout orientale du quartier Saint-Paul s'agitait et jetait sur le trottoir sillonné de nombreuses filles des regards inquisiteurs et chargés de désir.

Une rue étroite et sombre où tous les immeubles étaient des hôtels meublés s'ouvrait à quelques pas de là et, quoi qu'il fût trois heures de l'après-midi, chaque porche servait de niche à des créatures maquillées avec excès qui n'étaient pas précisément des saintes.

Malgré la proximité d'une importante maison d'« abatage », ces dames racolaient avec zèle en offrant à leurs clients

alors que certains tauliers peu scrupuleux cherchèrent à rafler la clientèle de leurs collègues au moyen des « remises »...

LA GUERRE DES REMISES — Qu'appellez-vous une remise, monsieur Victor? interrogeai-je.

Le brave homme porta sur moi le regard étonné que celui qui sait lance à celui qui ne sait pas.

— La remise, le ticket, la prime, nommez ça comme vous voudrez, c'est la ristourne que l'hôtelier accorde à la femme qui vient de faire une passe avec un client dans une des chambres de l'établissement. L'usage de cette commission est maintenant établi depuis près de dix ans. C'est tellement passé dans les habitudes que chaque femme nouvelle dans le coin s'empresse d'aller rendre visite aux tauliers pour leur demander:

— Donnez-vous le ticket?

— Oui, répond l'hôtelier qui tient à augmenter sa clientèle, je donne dix sous par chambre.

— Ce n'est pas *lerche*, estime la fille en faisant la grimace. A côté, on m'a promis vingt sous... Alors, vous comprenez...

Le patron réfléchit et décide enfin: — Bien, si vous venez chez moi, je vous laisserai vingt-cinq sous...

— Et c'est ainsi, poursuit mon interlocuteur, qu'on en arrive dans certains quartiers à accorder deux francs de remise sur les cinq francs de chambre demandés pour une passe d'une durée n'excédant pas vingt minutes.

Dans les rues ourlées d'hôtels accueillants, une lutte sournoise, à coups de ristourne, s'engagea. On ne recula devant rien pour « soulever » la clientèle du voisin. On se fit des « crasses » odieuses. On appâta avec des promesses dorées les prostituées du coin. On s'aboucha même dans certains cas avec les barbeaux. Mais cette guerre n'arrangea pas les choses. Les affaires allaient de mal en pis par suite de l'augmentation presque constante du chômage...

Alors les hôteliers se rappelèrent — un peu tard sans doute — que l'union fait la force et, en conséquence, déposèrent les armes. Mais comme la Chambre syndicale de l'Hôtellerie ne voulait pas mettre le nez dans ces affaires de primes à la prostitution, les tauliers des meublés se réunirent par arrondissement afin de cesser des hostilités qui ne faisaient qu'accroître le marasme de leurs affaires.

Ceux du quartier se réunirent tout dernièrement et décidèrent la suppression immédiate des remises.

Ce fut donc d'un cœur léger et débarrassé de toute rancune que les propriétaires et gérants d'hôtels meublés regagnèrent leur domicile.

La guerre était finie. Les affaires allaient sans doute reprendre.

Mais, hélas! la suspension des hostilités devait être de très courte durée.

Dans le quartier, les femmes se soulevaient et, sous la conduite d'une meneuse intrépide, s'organisaient en syndicats par « coins ».

A l'union des tenanciers de meublés, elles ripostaient par la présentation de leur cahier de revendications.

Le conflit allait s'aggraver dans des proportions menaçantes. La présidente du Syndicat des femmes de débauche — presque toujours une mère Angot du tapin — allait trouver les hôteliers un à un et s'efforçait de les intimider en les menaçant de faire la grève des jambes croisées.

— Nous réclamons: premièrement, le rétablissement des remises, l'eau chaude toute l'année dans les chambres de passe, une serviette plus grande que celle fournie actuellement par l'établissement, l'assistance de l'hôtelier en cas d'emballage injustifié par les agents des mœurs...

Cédant à ces revendications, plusieurs tauliers rétablirent en douce la ristourne. D'autres même,

L'on affichait à la porte des hôtels la pancarte « Complet ».

encore prime
Parn
fidèles
naît pl
Mais
point c
ment le
dans le
On
boycot
en ra
qu'elle
os...
Les
pour
une af
« expl
— F
ment,
mener
que t'
blique
me le
J'ai p
comme
— A
Les
loin d
coups
pour g
Ainsi,
remise
clans
Paris
sortait
vêtem
l'œil,
Celle
ses car
Le pri
fringu
D'at
injures
poivre
Les y
cemen
la vic
plus
pleure
chemis
artifi
son ho
— C
grande
Le
un be
gisant
Mai
voqua
qui en
entenc
s'expl
Pou
saire
consig
amena
C'es
fut g
laient
champ
C'éte
l'amou
grèren
qu'elle
Car
testat
la pré
Les
Depui
ments
coin.
peut r
Les
soit p
rondes
C'es
liers,
sentée
ci. C'
charg
ses co
tier o
Et,
contin
Just
Il s
jorité
qu'elle
Mal
pratiq
tretien
—
pour
nuisen
père V
sant p
d'ame
nètes
remise
veiller
tains
LES
DE C
TAU
tache
se sou
rire.
l'œil
Dans
d'hôte

er contre
dans le
cesseur,
tral que
t guère
l'hôtel
en avant
la ter-
toujours
ments-la,
es hôtels
rmer en
le. L'eau
; ça sup-
plication
de dé-
nt », des
barrage
gements
neuves,
que s'il
s. Puis,
urement
liers de
Fini le
la par-
la cein-
margneux
les filles
Et c'est
S
rchèrent
oyen des
remise,
geai-je,
sur moi
celui qui
comme
accorde
avec un
sement.
nt établi
dans les
le coin
pour leur
enter sa
isant la
... Alors,
laisserai
r, qu'on
ux francs
emandés
ingt mi-
ts, une
gea. On
ntèle du
appâta
coin. On
arbeaux.
ses. Les
le l'aug-
eu tard
et, en
comme
ne vou-
aires de
les meu-
afin de
t qu'ac-
dernière
a immé-
barrassé
gérants
ile.
s doute
vait être
ient et,
'organi-
ostaient
ications.
portions
femmes
ngot du
et s'ef-
faire la
tablis-
ée dans
nde que
l'assis-
ifié par
tauliers
s même,
pancarle

encore moins réguliers, allèrent jusqu'à augmenter la prime pour attirer le plus grand nombre de femmes. Parmi ces dernières, quelques-unes étaient restées fidèles à leur ancien hôtelier, même lorsqu'il ne donnait plus le « ticket ».

Mais les gros bonnets du Syndicat ne l'entendaient point de cette oreille. Ils résolurent de châtier durement les jaunes de la prostitution en procédant comme dans les usines.

On mit les indépendantes en quarantaine, on les boycottait sur le tapis, on détournait d'elles les clients en racontant qu'elles pratiquaient l'entôlage ou qu'elles étaient malades « jusque dans la moelle des os »...

Les jaunes ne se laissèrent pas faire. Comme c'était pour elles, en même temps qu'une question vitale, une affaire d'honneur, elles s'en vinrent chercher des « explications » aux meneuses.

— Pourquoi que tu m'empêches de travailler librement, eh, tordue ? Alors moi, j'ai pas le droit d'emmener mes clients à l'hôtel qui me plaît ?... Où c'est que t'as vu jouer ça, ma mignonne ? On est en république, pas vrai ! Et, si t'es pas contente, t'as qu'à me le dire... J'vais te causer dans la bouche, moi ! J'ai pas peur de grandes gueules et de roulures comme vous autres !...

— Ah ! tu vas voir si on est des roulures... Les coups se mettaient à pleuvoir sur le bitume, loin des lumières. Ces dames « se donnaient ça » à coups de pied, à coups de poing, à coups d'ongles pour griffer le visage et déchiqueter les vêtements. Ainsi, presque chaque soir, pour cette question de remise, de véritables batailles rangées dressaient deux clans féminins d'opinions différentes.

Parfois même, les rasoirs et les canifs de poche sortaient des sacs à main pour mieux déchirer les vêtements des ennemies. Le vêtement, c'est le trompe l'œil, c'est l'appât destiné à faire illusion sur le client. Celle qui est mieux habillée se fait payer plus cher ses caresses. Tant pis pour ce que cachent ses nippes !... Le principal, c'est-à-dire le plus voyant, c'est que les *ringues* soient élégantes.

D'autres fois encore, les filles en colère, en plus des injures d'usage, se jettent à la figure des poignées de poivre fin moulu.

Les yeux atrocement brûlés, la victime n'a plus qu'à aller pleurer sur la chemise de soie artificielle de son homme.

— C'est la grande Maimaine qui m'a fait ça ! Va me venger ! Le justicier se lance à son tour dans la mêlée et, un beau matin, on retrouve sur le bitume une fille gisant dans une mare de sang.

Mais la guerre entre « jaunes » et « syndiquées » provoqua les plaintes des habitants paisibles du quartier qui entendaient passer leur nuit à dormir et non à entendre les vociférations bruyantes, des dames qui s'expliquaient sous leurs fenêtres.

Pour faire cesser le tapage nocturne, le commissaire de police fit coffrer quelques énerguèmes et signa certaines rues où les rivalités entre hôteliers amenaient fatalement la rencontre de bandes adverses.

C'est ainsi que telle rue que me cita le père Victor fut gardée nuit et jour par deux agents qui veillaient à ce que les femmes abandonnent à la fois le champ de bataille et les chambres de passe.

C'était porter un nouveau coup au commerce de l'amour vénal. Les filles de tapin s'égrènerent et émigrèrent vers des cieux plus tranquilles, ou du moins qu'elles espéraient tels.

Car, sitôt connue, leur présence déclencha les protestations et les vitupérations de celles qui avaient la prétention d'avoir l'exclusivité de leur « coin ».

Les malheureuses tombaient de Charybde en Scylla. Depuis que les temps sont difficiles, les « emplacements » de travail sont réservés aux anciennes du coin. Ce sont naturellement les seuls endroits où l'on peut racoler avec profit et sans danger.

Les autres portions de bitume n'ont aucune valeur, soit par manque de « passages », soit à cause des rondes de police trop fréquentes.

C'est pourquoi, après avoir fait la tournée des tauliers, la nouvelle qui veut travailler doit être présentée aux dames du coin et être agréée par celles-ci. C'est du reste très souvent son homme qui se charge de l'imposer en s'arrangeant à l'amiable avec ses confrères protecteurs des « gonzesses » du quartier ou, au besoin, en l'imposant par la force...

Et, pour toutes ces raisons, la guerre des remises continue.

Jusqu'à quand dureront les hostilités ? Il semble impossible de le prévoir. La grosse majorité des hôteliers est prête à supprimer la ristourne qu'elle considère comme une charge supplémentaire.

Mais les quelques brebis galeuses qui continuent à pratiquer le « coup de la prime » suffisent à entretenir le conflit.

— Ça serait pourtant facile d'en terminer une fois pour toutes avec ces discussions et ces disputes qui nuisent autant aux hôteliers qu'aux femmes, dit le père Victor. Il suffirait d'un arrêté préfectoral interdisant purement et simplement la remise sous peine d'amende. C'est l'intérêt de tous les tauliers honnêtes et aussi celui de la police qui, lorsque la remise sera officiellement prohibée, pourra surveiller de plus près ce qui se passe dans certains hôtels louches.

LES COMBINES DE CES DAMES ET DE CERTAINS TAULIERS — Que se passe-t-il donc dans ces hôtels, M. Victor ?

L'amusante tâche noire du brave Auvergnat se souleva en un étrange sourire. André me regardait, l'œil amusé.

Ces dames se « donnaient ça » à coups de poing...



D'UN

ANCIEN

Ci-dessous : Chaque porche servait de niche à des créatures maquillées.

HÔTELIER



Dans les rues ourlées d'hôtels accueillants...

Le sabotage des fusées d'obus.



QUAND, après la bataille de la Marne, le général Joffre dut, faute de munitions, interrompre, la rage au cœur, la poursuite de l'ennemi, il tint à mettre le gouvernement devant ses responsabilités en matière d'armements. « Du train où vont les choses, expliquait-il dans un rapport au ministre de la Guerre, je devrais attendre de longs mois avant de pouvoir dessiner une offensive, mais, dans le cas d'une attaque, que ferai-je avec les moyens dont je dispose ? »

Or, comme chacun sait, l'Administration est lente et la présence de l'ennemi à moins de 100 kilomètres de Paris ne l'avait en aucune façon dépourvue de cette inertie qui traîne d'un bout à l'autre des ministères. Les rapports étaient communiqués au Conseil des ministres, chacun convenait qu'il était urgent de prendre des mesures, mais ces bonnes décisions demeuraient lettre morte. Le généralissime dut menacer de donner sa démission pour que l'on se décidât à agir. L'ère des discours et des palabres fit alors place à une période d'activité inaccoutumée ; un sous-secrétariat à l'armement fut créé et on se préoccupa enfin de faire exécuter des commandes à l'étranger. On confia, en Italie, aux grandes usines la fabrication de pièces d'artillerie, d'obus de petit calibre dont le transport relativement facile permettait un prix de revient à peu près normal. Mais ce pays ne pouvait faire davantage, car son organisation industrielle était trop incomplète et aussi parce que, prévoyant sa très prochaine entrée en guerre il lui était urgent de prendre certaines précautions. Du côté de l'Espagne, il n'y avait pas grand-chose à espérer ; dans ce pays de *farniente*, on préférait le travail mieux rémunéré des combines et des trucs d'espionnage. Force nous fut donc de nous rabattre sur les pays neutres ; la Hollande et la Suisse. Mais, là, d'immenses difficultés se présentèrent parmi lesquelles celle du ravitaillement en matières premières et du contrôle de l'utilisation de celles-ci. En outre, un arrangement international interdisant la fabrication d'engins de guerre, nous dûmes tourner la difficulté en ne faisant exécuter que des pièces détachées dont le montage définitif s'opérait dans des usines placées à l'intérieur de la France.

Voir *Police-Magazine*, n° 391-416.



La rage au cœur, le général Joffre dut interrompre la poursuite de l'ennemi.

Aussitôt la décision prise, les entrepreneurs s'annoncèrent par groupes impressionnants, mais il fallait effectuer des enquêtes, contrôler la fabrication de pièces d'essai avant de confier des commandes aux candidats.

En Suisse, certaines questions furent rapidement résolues, car l'industrie nationale de l'horlogerie, tombée dans le marasme, rendait disponibles un certain nombre de machines dites de précision qui permettaient la fabrication dans d'excellentes conditions techniques des fusées pour obus

Plusieurs usines de Suisse se mirent à fabriquer des fusées d'obus.



de 75 et quantité d'autres petites pièces d'aviation. Le tri fut facile à opérer puisque, en Suisse romande, c'est-à-dire dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg, mais surtout dans cette partie du Jura bernois où l'on trouve les villes de Délémont, Saignelégier et même jusqu'à Bienné, on ne pouvait avoir aucune méfiance sur les habitants dont l'âme vibrerait à chaque victoire française. Qu'il nous soit permis, en passant, de

AGENTS SECRETS

Souvenirs inédits du 2^{me} Bureau

rendre un tribut de reconnaissance à l'admirable journal suisse le *Démocrate*, de Délémont qui, malgré toutes les pressions, toutes les menaces allemandes, tint droit et ferme le drapeau de la liberté des peuples.

Cependant, malgré les contrôleurs postés dans les usines et ceux qui, à la frontière, vérifiaient soigneusement les pièces livrées, nous arrivions à avoir, après le montage, de sérieux mécomptes. Lorsque nous avions la chance de tomber sur du personnel consciencieux, nos ennuis étaient de peu d'importance, mais il faut croire que là encore les hommes du colonel Nicolaï étaient intervenus...

Depuis pas mal de temps, mais en pure perte, les bureaux, comme je l'ai dit plus haut, n'ayant jamais compris que le sort du pays lui-même était en jeu, faisaient la sourde oreille. Ces quiets bureaucrates qui, automatiquement, venaient à leur travail le matin entre 9 heures et 10 heures, pour se trouver invariablement assis devant les dossiers laissés la veille en veilleuse ne songeaient qu'à leurs salaires, à leurs heures supplémentaires et à leur retraite. Leur horizon se bornait là ; ils n'avaient pas un instant pensé que, si le pays venait à disparaître dans la ruine, c'en était fait de leur quiétude.

Je les trouvai dans cet esprit quand il me fallut prendre contact avec eux, afin de me rendre compte de la façon dont on attribuait les commandes et puis aussi et surtout comment étaient recrutés les agents du contrôle envoyés sur place pour la vérification du travail. Au service de l'armement, je rencontrai dès le début une hostilité marquée ; de quoi venait se mêler cet homme, empêcheur de flâner en rond ?

Je jugeai inutile d'insister quand j'appris que des ordres avaient été donnés pour refuser tous renseignements à qui que ce soit.

Il n'y avait donc que deux routes possibles : la première consistait à faire exiger par le chef de mon service la communication de tous les renseignements qui pouvaient m'être utiles, ou bien à passer outre et à continuer mes investigations, sans me soucier des criaileries des uns ou des autres. C'est à cette dernière solution que je me rendis et, le soir même, je prenais le train pour la Suisse où j'espérais bien mettre la main sur le fil qui me conduirait à ce que je cherchais.

J'aurais parfaitement pu demander auprès du représentant du Gouvernement français la communication de la liste des maisons travaillant pour nous, afin de trouver celle qui fournissait, avec une complicité quelconque, des pièces sabotées qui rendaient nos obus sans effet. J'avais, en effet, eu à ma disposition un certain nombre de rapports où les officiers observateurs signalaient un déchet de 30 et même de 35 p. 100 d'obus n'éclatant pas. Comment s'étonner après cela que des tranchées soumises à des bombardements intensifs de plusieurs heures, n'eussent subi aucun dommage appréciable ? Lors d'une attaque violente, dans le secteur de Perthes-les-Hurlus notamment, après une débauche d'obus de 75, la position à enlever s'était révélée presque intacte. Or ceci ne valait pas mieux que les tirs à blanc que nous avions été obligés d'utiliser à cette époque, pour ne pas révéler à l'ennemi notre pauvreté en munitions. Du moins quand nous tirions à blanc, nous le savions, et n'attendions aucun effet pratique du bombardement, mais quand les obus n'écla-

taient pas, c'était autre chose. On avait essayé de faire des recherches, mais la plupart du temps on avait reconnu qu'à l'intérieur de la fusée une des pièces amorçant la capsule était ou faussée ou brisée. Ce fait se rencontrait la plupart du temps chez les projectiles percutants, c'est-à-dire éclatant après le contact soit du sol, soit d'un objet quelconque. Chez les « fusants » le fait se produisait également, mais beaucoup moins souvent. Or voici que, depuis quelque temps, les torpilles elles-mêmes, ces terribles engins hauts de deux mètres qui constituaient la terreur des hommes parce qu'ils contenaient près de 150 kilogrammes de matière explosive, n'éclataient pas non plus.

Je m'étais donc rendu sur place et là, dans un centre de chargement, j'avais, pendant plusieurs jours, repéré soigneusement les envois qui avaient été faits de sorte qu'en remontant la filière j'en étais arrivé à me convaincre que les pièces défectueuses étaient en provenance d'une usine installée en Suisse, au Locle, dans le canton de Neuchâtel, tout près de la frontière française. J'avais, avant de faire quoi que ce soit, demandé au ministère la communication des renseignements qui avaient guidé le choix de l'Administration au sujet de ladite usine. Mais comme je l'ai dit plus haut, la mauvaise volonté des services intéressés devait m'empêcher de les recevoir.

Fort heureusement pour moi, je connaissais bien la Suisse et un peu partout j'y avais des sympathies effectives. Après un petit arrêté à Genève qui me donna l'occasion de voir quelques amis, j'essayai de me documenter sur la façon de procéder du service du contrôle vis-à-vis des industriels. Je fus présenté à un industriel des Acacias qui, fort aimablement, m'expliqua comment il livrait ses pièces et comment il obtenait le règlement de sa fourniture. Toutes les matières premières lui étant fournies par le service de l'armement, il ne pouvait utiliser une autre marchandise ; en outre certains produits comme la graisse et l'huile minérale, qu'il devait acheter de ses deniers, lui étaient livrés selon un barème établi au prorata des pièces commandées. Dès qu'une quantité suffisante de pièces était prête pour justifier le chargement d'un wagon, il devait aviser le service du contrôle qui prenait possession des pièces reconnues bonnes. A partir de ce moment *personne ne devait plus y toucher* ; le wagon où elles étaient immédiatement chargées était plombé en attendant le départ.

Un arrangement avait été conclu entre la douane des deux pays, de manière que les wagons munis d'un certain plomb de fermeture passent sans être visités. On croyait de cette façon avoir réuni le maximum de garanties. Malheureusement il y avait encore autre chose, puisque, malgré toutes les précautions prises, des malfaçons étaient constatées. Or, il me semblait anormal et, pour tout dire, impossible que le contrôle qui opérait au Locle laissât passer, à moins d'une effroyable complicité, des pièces défectueuses.

Muni de ces quelques renseignements, je me mis en route pour Le Locle et arrivai dès le lendemain dans cette localité de près de vingt mille âmes, située à proximité de la frontière française, à trois kilomètres environ de Morteau, ville importante du département du Doubs avec laquelle il allait me falloir également lier connaissance.

Sitôt installé, je me mis à la recherche des usines travaillant pour notre Administration ; on les appelait parmi la population « les munitions ». Aussi entendait-on à tout instant faire la réponse suivante sur le mode traînant cher aux indigènes : « Elle travaille aux munitions. » Or, il faut bien le dire, toute la population y travaillait ; comme on le pense l'horlogerie, industrie paisible entre toutes, avait dû s'effacer devant sa belliqueuse sœur, celle pour qui les heures importaient peu et dont le seul but était de semer la mort.



Le colonel Nicolai.

Il faut dire aussi que, dans ces pays comme dans beaucoup d'autres, on employait surtout les femmes, les Suisses étant mobilisés à tour de rôle pour la garde de leurs frontières.

Mais comment arriver à me faire ouvrir la porte de ces usines, moi, simple passant dans un pays étranger qui, malgré sa pénurie d'hommes, n'accorde le droit de se faire embaucher qu'aux individus habitant depuis plus de six mois le territoire de la Confédération Helvétique ? Impossible de se faire accepter comme ouvrier. Ce sera donc en touriste, venu en Suisse pour rétablir sa santé, que je tenterai de trouver autre chose.

Le mieux à faire, pour tâter le terrain, est de fréquenter les cabarets et d'y dépenser sans regarder... Le cortailod, ce petit vin blanc de pays à goût de pierre à fusil, délie facilement les langues et les ouvriers aiment à le boire. Ce faisant, ils bavardent volontiers de leurs travaux à l'usine.

Et, quand l'agréable camarade que j'incarne s'intéresse habilement à la conversation et au besoin la conduit à sa guise, celle-ci peut devenir intéressante.

Au bout d'une huitaine, je suis dans les meilleurs termes avec tout le monde et personne n'a plus de secrets pour moi. Je connais certainement mieux que les contrôleurs français la quantité de fusées livrées ; je connais tous les incidents de fabrication et les « pépins » de la journée. On fabrique en moyenne quatre mille cinq cents fusées par jour et, tous les deux jours, un wagon de vingt tonnes est susceptible d'être chargé ; néanmoins, pour éviter des frais, c'est seulement deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, que le contrôle opère. Ce sont des ingénieurs attachés à deux usines de Morteau travaillant pour la défense nationale qui passent une journée à vérifier les pièces. Ils opèrent, paraît-il, par sondages, ne pouvant faire une vérification détaillée. Ce point m'intéresse, car il éclaire déjà une possibilité de fraude. Cependant il paraît qu'aussitôt examinées les fusées sont enfermées dans un local hermétiquement clos, dont seule la direction de l'établissement possède la clé. Lorsque le wagon est à quai, le jour du contrôle, il est immédiatement chargé sous la surveillance de deux contremaîtres, mais il peut se produire aussi qu'il n'arrive que le lendemain ; dans ce cas, les fusées restent une journée dans le petit magasin fermé à clef. Cependant ceci n'est pas dans l'intérêt de l'usine qui n'est payée que sur le vu de la pièce attestant le chargement.

Autrefois, il y avait un certain nombre de pièces refusées à chaque livraison, mais, par suite d'une amélioration des conditions du travail, elles sont à présent toutes acceptées, à part celles qui auraient eu à subir un accident de fabrication.

Rien de tout cela ne me donne le moindre indice sur les lieux où peut se produire la fraude et j'en arrive même à me demander si le service de contrôle n'a pas, avec l'usiner, une complicité grâce à laquelle pourraient être livrées comme bonnes les pièces victimes d'un accident. Cette idée, cependant, ne fait qu'effleurer mon esprit et j'écarte également celle qui voudrait que des ouvriers négligents missent dans les lots ces pièces de rebut.

Mais, à la réflexion, je me demande si ce que l'on m'a dit de la qualité du travail est exact et si les pièces défectueuses sont aussi rares qu'on le prétend. Et, encore

Ma visite à l'usine fut fixée au mercredi, jour où fonctionnait le contrôle. Ainsi pourrais-je me rendre compte plus facilement de beaucoup de choses.

Une première constatation : les machines-outils fonctionnent d'une façon absolument parfaite et le nombre de leurs « loups » est pratiquement négligeable. D'autre part, le contrôle s'opère de la façon la plus scientifique et la plus rigoureuse, sans aucune tolérance pour ces pièces de haute précision.

Aussitôt contrôlées, elles sont placées sur des chariots munis de casiers et conduites aussitôt au wagon par quatre hommes que surveille un contremaître. Le chargement terminé, le wagon est plombé et mené à une voie de garage où une locomotive viendra le prendre le lendemain matin pour le conduire à Morteau.

Je complète mon information :
— Ne vient-on jamais chercher les wagons à un autre moment que le matin ?
— Non, répond-on, la gare de Morteau envoie une locomotive deux fois par semaine, le matin exclusivement ; c'est, paraît-il, une facilité pour elle et la certitude que tout est bien prêt.

Maintenant je crois avoir à peu près compris : c'est une fois le wagon chargé qu'on y introduit les matières sabotées, mais qui peut bien se livrer à cette besogne ?

Tant que le wagon n'est pas plombé, il

fait rouler la porte et grimpe à l'intérieur.

C'est évidemment ce que je cherche qui est en train de se produire et mon premier réflexe est de bondir sur l'homme. Oui, mais il faut calmer mes nerfs pour ne pas oublier que je n'ai pas ici de situation nette. A quoi aboutirais-je ? A une formidable histoire avec la police, histoire sur laquelle ne manqueraient pas de se greffer un incident diplomatique. Je vois d'ici le concert des journaux allemands et même des autres ; en lettres capitales, on écrirait : « La France entretient des agents provocateurs en pays neutre. La Suisse est sous la coupe des agents français, etc... » Non, il faut que je reste calme, mais je vais prendre toutes dispositions utiles afin que, la prochaine fois, le coupable ne puisse m'échapper. Du reste, que ferais-je ce soir ? J'ai bien un revolver, mais, si mes adversaires sont plus nombreux, c'est moi qui serai « fait ». Quoi qu'il doive en coûter à mon amour-propre, il vaut mieux patienter et laisser faire ce que je ne puis empêcher. Samedi, j'aurai pris toutes les précautions et je pourrai agir à coup sûr.

En attendant, prêtons l'oreille et écoutons ce qui se passe à côté. J'ai maintenant la certitude qu'il y a deux hommes dans le wagon qui chuchotent des mots que je ne puis comprendre. J'entends également un bruit de ferraille remuée avec précaution, puis au bout d'une demi-heure environ, puisque l'horloge du Temple vient de sonner la demie de deux heures, voici de nouveau rouler la porte et les pas s'éloigner. J'attends que leur bruit ait complètement cessé pour m'approcher à mon tour du wagon ; au moyen de ma petite lampe électrique je vérifie le plomb de la porte, il est soigneusement remplacé sans qu'on puisse s'apercevoir du changement. Les pas eux-mêmes du visiteur semblent avoir été effacés au moyen d'un balai...

Je n'aime pas beaucoup les investigations à la Sherlock Holmes, cependant, dans ce cas particulier, elles pourraient me permettre de relever quelques indices, mais il fait trop sombre ; je reviendrai quand le jour sera levé.

A huit heures, je suis donc sur les lieux, le wagon a été enlevé, mais, à sa place, que j'avais soigneusement repérée, je ne tarde pas à découvrir un minuscule morceau de plomb qu'avait enlevé et laissé tomber l'homme de la nuit dernière et je distingue encore la traînée qu'a faite dans la terre une caisse tirée jusqu'au wagon, pleine sans doute de pièces sabotées. Enfin, sur un terrain friable, des traces de pas qui me conduisent vers un petit entrepôt dont je n'arrive pas à ouvrir la porte fermée à clef. Je n'y parviendrai que dans la soirée, en revenant avec une pince monseigneur : le réduit renferme une caisse pleine de fusées, parmi lesquelles je prélève un échantillon.

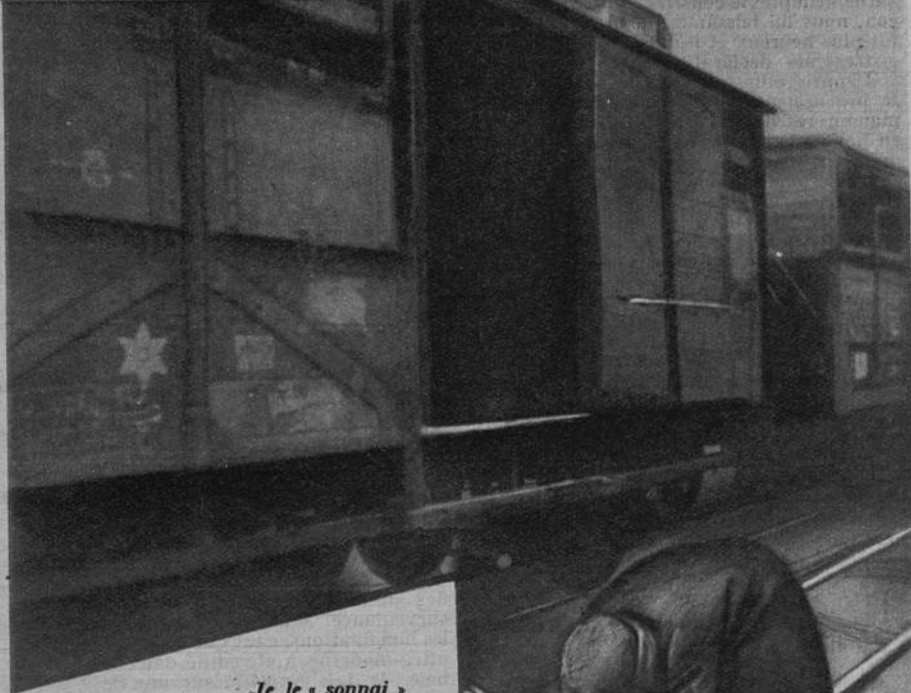
Et à peine, ai-je rebroussé chemin, que je vois un individu s'introduire à son tour dans l'entrepôt.



... Ce matin samedi, je me suis réveillé frais et dispos, prêt à l'attaque, car je pense que la soirée ne se passera pas sans incident grave. J'ai pris toutes mes précautions ; mon revolver est chargé à bloc ; j'ai dans ma poche droite un coup de poing américain et j'emporte aussi quelques provisions : deux litres de vin, la moitié d'un pain, un peu de viande froide et de fromage et c'est ainsi lesté qu'à la nuit noire je prends le chemin du wagon. Il est là sur la voie, à la même place que mercredi et aussitôt je coupe le plomb de la porte de droite, celle qui avait déjà été ouverte la dernière fois. Elle roule doucement, je grimpe, dépose mes victuailles et, blotti près de l'entrée, j'attends.

Au bout d'une heure, à peu près, un frôlement m'avertit que quelqu'un n'est pas loin ; j'entends sa main se promener sur la porte, il doit être surpris de la trouver ouverte, car il glisse précautionneusement la tête. Je suis à quelques centimètres de lui et, au moment où l'ombre de sa tête se présente, je lui assène de toutes mes forces un coup de poing à assommer un bœuf. L'homme fait han ! et s'écroule comme frappé à mort ; je me précipite pour le ramasser et le hisser dans le wagon, mais il est lourd et c'est une besogne assez dure. D'autre part, je crains à tout instant l'arrivée de son compagnon que je préfère n'affronter qu'après avoir mis celui-ci en sécurité. Enfin le voici étendu au fond du wagon dans un espace resté libre entre deux casiers ; il respire, encore qu'il soit sérieusement touché puisque mes mains sont toutes poisseuses de sang. Pourvu qu'il n'y en ait pas à terre et que les hommes de la locomotive ne s'en aperçoivent pas ! L'histoire serait encore plus dangereuse. Enfin, s'il en est ainsi, je n'y puis rien et il est bien trop tard pour y trouver un remède.

Je reprends donc ma place à l'entrée du wagon et j'attends le deuxième larron. A peu près à la même heure que l'autrefois — décidément j'ai affaire à des gens précis — le même bruit de pas étouffés vient jusqu'à moi ; l'homme est parvenu devant la porte et sans doute doit-il déposer à terre le colis qu'il porte. Peut-être à ce moment son compagnon devait-il dire ou faire quelque



Je le « sonnai »
brutalement
contre le rail.

une fois, l'idée me vient d'une complicité du contrôle. Est-ce cependant possible que les ingénieurs sérieux qui l'exercent se laissent ainsi aller à nous trahir ? Plus j'y réfléchis et moins cette hypothèse prend corps : les ouvriers ont raison, leurs machines-outils perfectionnées ont un pourcentage de malfaçons insignifiant et nos contrôleurs font leur devoir.

Alors, quoi ? La main de l'Allemagne ? Sans doute, encore que je voudrais bien savoir où les agents du colonel Nicolai se procureraient et entreposeraient les pièces truquées qu'ils introduiraient dans nos chargements, malgré la plus sévère des surveillances.

Il n'est d'autre moyen de résoudre ce problème que de pénétrer dans l'usine coûte que coûte, au meilleur compte si c'est possible.

Un des chefs d'équipe avec qui je bois chaque soir le petit vin de Cortailod vient justement d'avoir un bébé, un « bouèbe » comme on dit au Locle, et c'est un joyeux événement qui s'arrose. Aux bouteilles que j'offre ce soir-là, je joins même un cadeau pour la maman et cela enchante mon homme :

— Heureux papa, lui dis-je, en avez-vous de la chance !

— Et vous, heureux touriste !

— Pas si heureux que vous le croyez, car, avec le mauvais temps qu'il fait, je reste presque toute la journée enfermé dans ma chambre.

Et tout le monde est d'accord pour convenir que Locle manque plutôt de distractions.

— Ah ! fais-je à tout hasard, si je pouvais visiter votre usine, cela me ferait tuer un peu le temps !

— Mais rien de plus simple, répond tout de suite un contremaître, rien de plus simple et quand vous voudrez.

Je n'avais pas perdu mon temps.

chose que j'ignore ; il s'aperçoit donc qu'il y a quelque chose d'anormal et se tient sur ses gardes.

Au moment où il se hisse à son tour dans le wagon, je saute sur lui. Le gaillard m'attendait de pied ferme et, décidé à en découdre, s'accroche à moi, me fait rouler sur le sol, rue, frappe et mord bien que je m'efforce de maintenir une prise que je lui ai portée à la gorge. A moitié assommé moi-même, j'ai cependant l'avantage sur ce vigoureux adversaire et, réussissant à lui saisir la tête de mes deux mains, je le « sonne » brutalement sur un rail. Il ne bouge plus.

De mon côté, meurtri et déchiré, je dois avoir triste figure. Qu'importe, puisque la première partie de ma tâche est accomplie !

Pour avoir le courage de la poursuivre, me voici en train de boire un bon coup à l'une de mes bouteilles de vin blanc, et je m'aperçois une fois de plus qu'il n'est rien de meilleur pour vous rendre votre énergie.

Mes deux victimes, inanimées, dormiront encore mieux tout à l'heure grâce à quelques bonnes bouffées de chloroforme que je leur fais respirer, jusqu'à ce que l'odeur de l'anesthésique finisse par m'incommoder. Tant pis si j'ai exagéré la dose !

Hissons maintenant dans le wagon la caisse demeurée sur le sol. Elle renferme également un balai qui servait aux individus à effacer les traces de leurs pas sur le sol. Ah ! les gens précautionneux !

Il est quatre heures. Dans soixante minutes arrivera la locomotive ; je n'ai donc pas de temps à perdre. De l'intérieur, je tire la porte du wagon, mais elle roule mal ; en outre mes mains sont sanglantes, douloureuses, et ce n'est qu'après bien des efforts que j'arrive à nous enfermer. A ce moment, je songe avec terreur qu'il manque un plomb au wagon ; si jamais on nous examine avant d'être en France, je suis fichu. Mais il n'est pas en mon pouvoir de changer quoi que ce soit à la situation. Je n'ai plus qu'à attendre la suite de l'aventure et c'est accroupi contre un casier que je me remémore les dernières heures qui viennent de se passer. Il flotte toujours dans le wagon une vague odeur de chloroforme. Enfin j'entends un bruit de vapeur refoulée, c'est la locomotive qui arrive ; il ne fait pas encore jour. Tout doucement, elle vient s'appuyer au wagon dont le chauffeur opère l'accrochage.

Dépêche-toi, recommande le mécanicien, on va rentrer en vitesse afin d'être débarrassés de bonne heure ; c'est dimanche aujourd'hui !

Dimanche, c'est vrai, je n'y avais point songé, et, instantanément, je pense à ma mère qui, lorsque nous étions petits, ne voulait pas que nous fissions quoi que ce soit en ce jour de repos. Si elle me voyait aujourd'hui ! Un bref coup de sifflet et nous sommes partis ; il ne doit pas y avoir plus de dix minutes de trajet jusqu'à Morteau. Pourvu que nous ne nous arrêtions pas à la douane suisse. Fort heureusement, il n'en est rien et, au bout de quelques minutes qui me paraissent interminables, nous sommes en gare.

Maintenant que nous sommes complètement arrêtés, j'entends que l'on décroche le wagon et me mets aussitôt à frapper vigoureusement contre la paroi. L'homme d'équipe doit être médusé, car c'est d'une voix que je sens pleine d'émotion qu'il demande anxieusement :

— Qui est là ?
— Allez chercher le commissaire spécial et dites-lui de venir d'extrême urgence.

Puis plus rien. L'homme a pris ses jambes à son cou en direction du commissariat. Un bon quart d'heure après, voici des bruits de pas nombreux. Enfin la porte s'ouvre et je me trouve en face des canons des carabines de deux gendarmes, accompagnés d'un inspecteur de police.

— Haut les mains ! crient-ils.
En face d'un individu qui « marque » aussi mal que moi, on ne saurait évidemment prendre trop de précautions ! Cependant, j'ai pu mettre la main à ma poche pour sortir mes papiers et, en quelques secondes, la méprise est écartée. Le commissaire n'est pas encore arrivé, l'heure étant très matinale, mais il y a déjà autour du wagon tout un groupe d'employés qui discutent. Comme toujours, c'est la plus haute fantaisie qui préside à la confection des récits jusqu'à ce qu'un gendarme se décide à aller chercher le commissaire.

En l'attendant, je me lave les mains à une borne-fontaine ; elles me font terriblement mal : enflées, recouvertes d'ecchymoses, je devais rester plus d'une quinzaine sans pouvoir m'en servir. Enfin arrive le commissaire ; il est de fort mauvaise humeur d'avoir été tiré de son sommeil.
— Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? demande-t-il bourru.

Mais, à ce moment, j'interviens vigoureusement et je me nomme, en appuyant ma déclaration de ma commission officielle :

— Veuillez, je vous prie transporter dans un lieu ad hoc les deux individus étendus dans le wagon ; je les ai surpris en train d'introduire dans les fournitures qu'il contient des pièces sabotées ; vous voudrez bien les mettre sous clef et faire saisir le contenu du wagon ; de mon côté,

je vais téléphoner à Paris pour obtenir des instructions. Voilà pour le côté officiel. Maintenant, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire penser, restaurer un peu et surtout de me procurer un vêtement convenable !

Ma protestation avait porté et c'est dans son bureau que défilèrent tour à tour auprès de moi le pharmacien, le restaurateur et le marchand de vêtements. Enfin, après deux heures de soins de tous genres, le menton et une joue truffés de morceaux de sparadrap, vêtu d'un habit trop large, je pouvais assister le commissaire dans son interrogatoire et attendre la réponse du Service à qui j'avais téléphoné un peu avant.

Les deux hommes avaient eu beaucoup de mal à se réveiller, néanmoins, grâce à des soins énergiques, ils reprirent peu à peu leurs esprits. Interrogés en français, ils déclarèrent par signes qu'ils ne comprenaient pas ; en réponse à nos questions posées en allemand, ils opposèrent un mutisme absolu. C'est le moyen classique employé par des agents d'espionnage de quelque pays qu'ils soient. Ils avaient été fort heureusement fouillés avant leur réveil et les papiers vrais ou faux contenus dans leurs poches les donnèrent comme se nommant : Walter Reichenau, trente-quatre ans, né à Zofingue (Suisse) et Hans Schickel, trente ans, originaire de Zermatt (Suisse) ; ils étaient porteurs d'une somme totale d'environ 500 francs suisses. Toute la journée l'interrogatoire se poursuivit, mais il fut uniquement constitué par un monologue de ma part auquel ils ne firent aucune remarque même par gestes.

Quand arriva le commissaire du Gouvernement près le conseil de guerre de Besançon, nous lui laissâmes la place sans qu'il fût plus heureux et il dut se borner à enregistrer mes déclarations.

J'appris plus tard que les deux Suisses se procuraient dans l'usine où ils étaient manœuvres des fusées qu'ils maquillaient en limant les axes, par exemple, puis introduisaient dans le wagon, à raison d'une centaine par semaine à la place de pièces correctes et dûment contrôlées. Ainsi arrivaient-ils à rendre inutilisables autant d'obus et peut-être même à faire éclater quelques-uns de nos canons entre les mains de leurs servants.

Inutile de dire que nous n'eûmes jamais le moindre doute sur l'identité du pays qui faisait exécuter ces opérations : l'affaire n'eut du reste pas une très grande publicité, la censure se trouvant là une fois de plus. Les deux hommes comparurent devant le conseil de guerre de Besançon qui les condamna à la détention perpétuelle. Mais ce qui fut surtout changé, ce furent les méthodes de livraison et l'on ne vit plus de wagon chargé attendre patiemment une journée son enlèvement, laissant un matériel dangereux sous la seule sauvegarde de deux plombs et deux morceaux de ficelle.

Et ce « détail », à lui seul, dénotait bien les illusions de l'Administration.

(A suivre.)

LOUIS BRUNET.

Nous publierons la semaine prochaine un nouveau récit de Louis BRUNET dans lequel l'ancien officier du 2^e Bureau nous révélera comment, au début de la guerre de tranchées, il démasqua une organisation clandestine de correspondance avec l'ennemi.

Des gens trop distraits

A EDIMBOURG vient de se produire un petit événement bien curieux et qui semble incroyable si l'on n'admet pas que les Ecossais, et spécialement ceux que réunit l'aventure, sont des gens bien distraits.

Devant le pasteur, une noce s'était présentée. A gauche de la mariée, se trouvait un jeune homme souriant, resplendissant de joie, alors que son voisin de droite paraissait maussade et triste. Que fit le pasteur ? Il s'adressa au garçon souriant, lui demanda s'il consentait à prendre pour épouse la jeune fille ici présente ; il répondit en bredouillant et en riant. Le pasteur déclara la jeune fille et le jeune homme unis par les liens du mariage et leur donna sa bénédiction. Et, à ce moment, des protestations s'élevèrent.

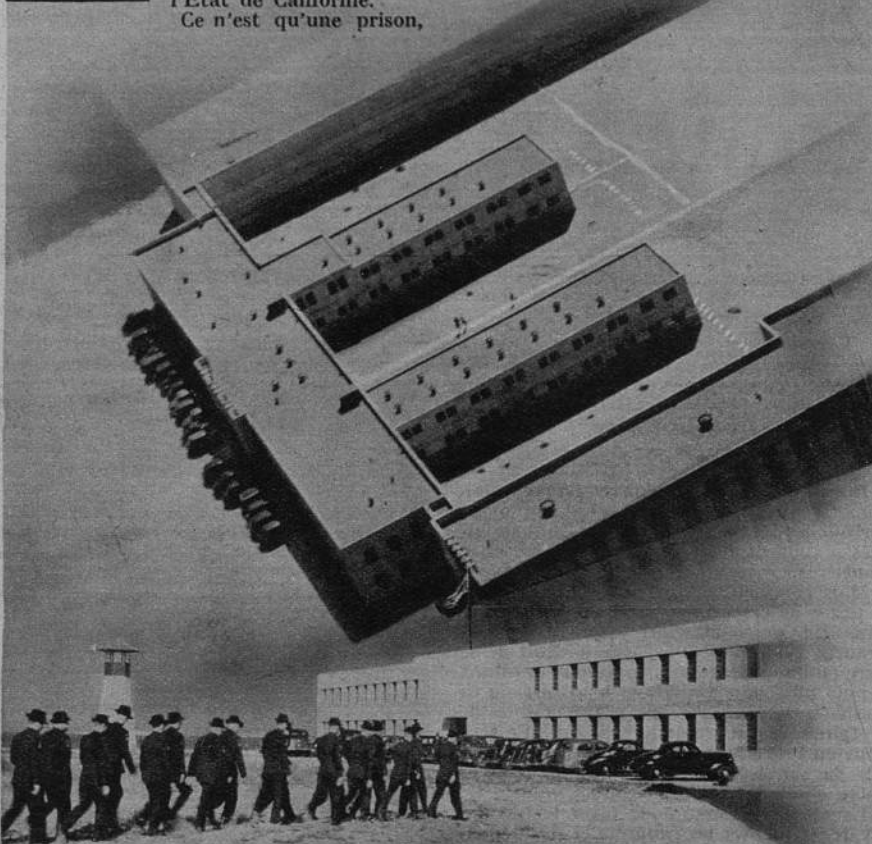
C'était tout à coup le garçon triste qui sortait de ses rêveries mélancoliques pour revendiquer ses droits. Le marié, ce devait être lui et non l'autre, qui n'était que le garçon d'honneur.

Erreur sur la personne : pour le tribunal, c'est un cas bien clair d'annulation du mariage. En attendant, les faux mariés ont reçu la bénédiction du pasteur. L'histoire, très authentique d'après les journaux anglais, ne dit pas s'ils en ont profité.

inauguration pénitentiaire



ASSURÉMENT, on n'a pas organisé de fête à cette occasion, mais les journaux américains n'ont pas manqué de célébrer à l'égal d'un événement historique la dernière réalisation de l'Etat de Californie. Ce n'est qu'une prison,



une prison construite, bien entendu, selon les données les plus récentes en cette matière, une prison parfaite tant au point de vue de l'hygiène et même du confort des détenus qu'au point de vue de leur surveillance. Mais ce qui a frappé surtout les imaginations, c'est que cet établissement ultra-moderne a été édifié dans la baie de Los Angeles, sur une île artificielle.

Là où il n'y avait que l'immensité de la mer reflétant le bleu immaculé du ciel, des blocs de ciment ont été coulés, entassés les uns sur les autres, jusqu'à ce que la surface des derniers blocs amenés dépassât le niveau des vagues. Puis ce n'a été qu'un jeu pour les ingénieurs de bâtir là-dessus la fameuse prison.

Une route étroite, mais accessible aux autos, la relie à la terre. Partout ailleurs la mer en défend l'accès. D'où l'impossibilité de toute évasion.

Au reste, on pourra juger, par ces quelques photographies, du caractère strictement utilitaire de cette curieuse maison d'incarcération.

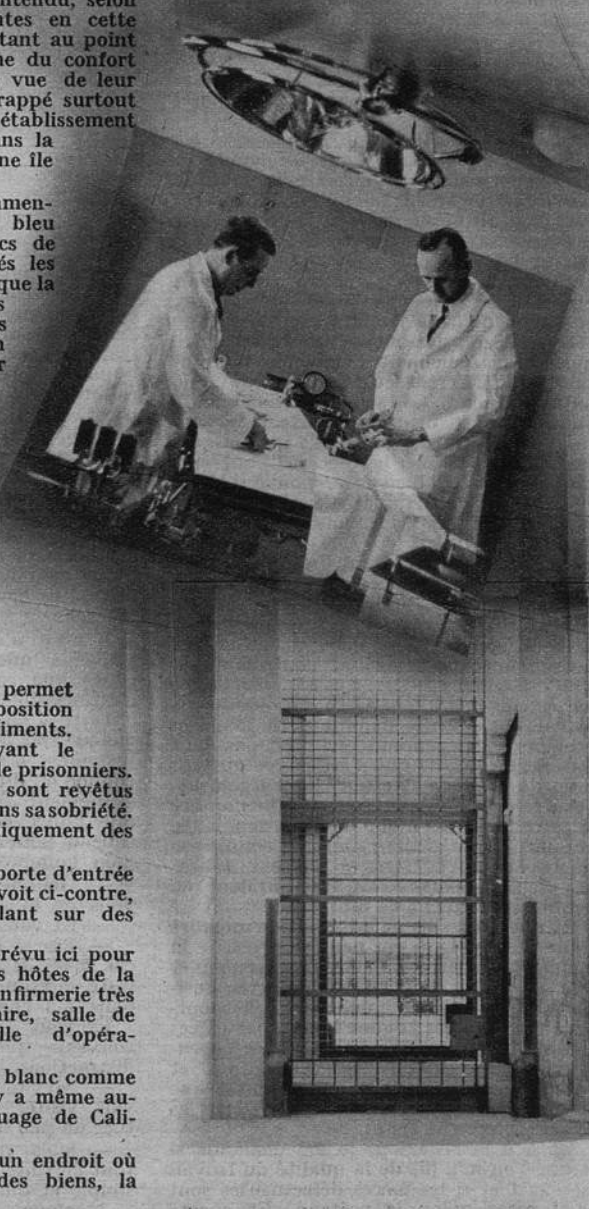
Une vue prise d'un avion permet de se rendre compte de la disposition rectangulaire des divers bâtiments. Voici ensuite l'arrivée devant le pavillon central d'un convoi de prisonniers. On remarquera que ceux-ci sont revêtus d'un uniforme assez élégant dans sa sobriété. C'est qu'ici seront détenus uniquement des condamnés à court terme.

Le convoi arrive devant la porte d'entrée qui est défendue, comme on le voit ci-contre, par une immense grille roulant sur des galets.

Enfin, comme tout a été prévu ici pour maintenir en bonne santé les hôtes de la prison, celle-ci comporte une infirmerie très perfectionnée, avec dispensaire, salle de pansements et même salle d'opération.

Tout cela est propre, net et blanc comme un hôpital ou un palace. Il y a même au-dessus le beau ciel sans nuage de Californie.

Mais c'est tout de même un endroit où manque le plus précieux des biens, la liberté.



Le prix d'un voyage sans billet

SUR le quai de départ de la petite gare de Santa-Maria-del-Pilar, trois hommes attendaient le train venant de Santa-Fé-de-Bogota, capitale de Colombie, et se dirigeant vers Baranquilla, situé sur la mer des Antilles, port le plus important de cette république sud-américaine qui est en façade à la fois sur le Pacifique et sur l'Atlantique. L'heure du coucher du soleil approchait, mais la chaleur était encore torride. Les trois hommes se taisaient, d'un air las. Deux d'entre eux, Roberto Rodriguez et Enrico de la Puerta, commerçants de Santa Maria, se rendaient à Baranquilla pour y prendre livraison d'un envoi de marchandises arrivées des États-Unis. Le troisième, Ansaldo Rubio, était le commissaire de police de Santa-Maria qui estimait de son devoir d'aller à la rencontre des rares trains s'arrêtant dans sa petite localité. Marié et père de quatre enfants, Rubio était connu comme le meilleur bougre du monde, et l'on disait de lui en riant que, s'il n'avait pas la bonne place stable de commissaire de police de Santa-Maria, il aurait pu se faire élire président de la république colombienne, poste bien moins sûr encore que plus honorifique.

Enfin, on entendit le sifflet du train — qui n'avait, cette fois-ci, que 45 minutes de retard — et, bientôt, le convoi, soufflant et grinçant, s'arrêta en gare de Santa-Maria-del-Pilar.

— *Hasla la vista!* (A bientôt!) crièrent les deux commerçants à Rubio, en s'appretant à monter dans un wagon.

Mais, au même moment, le contrôleur du train apparut à la porte, suivi de deux hommes.

— Señor Rubio, dit-il, ces deux individus venant de Bogota n'ont pas de billet et ils refusent de m'en acquitter le prix.

Deux métis, mi-indiens, mi-nègres, de mine patibulaire, apparurent à la porte. L'un d'eux dit :

— Voici deux ans que nous voyageons ainsi dans toute l'Amérique du Sud, et personne n'a osé encore nous en empêcher. Et, d'un coup de poing dans les côtes, il envoya le contrôleur rouler sur le quai de la gare.

Le policier intervint.

— Je vous arrête tous les deux, déclara-t-il aux voyageurs. Suivez-moi!

— Voyons, Muchacho, dit le deuxième voyageur sans billet, si tu veux un bon conseil, ne te mêle pas de nos affaires.

Des têtes de voyageurs se montrèrent aux fenêtres.

Le contrôleur se leva et s'agrippa à son agresseur. Celui-ci eut un mouvement rapide, un coup de feu claqua et le malheureux contrôleur s'affaissa, foudroyé, sur le sol.

Rubio tira alors son revolver, mais un coup de poing du deuxième voyageur le renversa.

De la Puerta n'hésita pas, et, d'un crochet violent, il étourdit l'assassin du contrôleur. Trois coups de feu retentirent, le commerçant tomba, les vitres du wagon volèrent en éclats, et les voyageurs se tapirent par terre.

Les deux voyageurs sans billet montèrent dans le wagon.

— Vite, Pablo! cria le premier au deuxième.

Mais Rubio, revenant à lui, tira; au même moment, Pablo tira également. Le commissaire et le premier voyageur s'écroulèrent simultanément. Rodriguez, qui s'était tenu jusqu'alors à l'écart, s'empara en un clin d'œil de l'arme de Rubio et tira sur Pablo. Blessé au ventre, celui-ci riposta, puis perdit connaissance. Mais Rodriguez avait été atteint d'une balle au cœur.

Alors seulement, le chef de gare apparut, quittant la prudente retraite où il s'était tenu jusque-là. Le train siffla et partit. Une demi-heure plus tard, dans la nuit tombée rapidement, une vieille Ford emporta vers la ville cinq cadavres.

Cinq morts, des veuves, des orphelins, tel peut être dans les pays tropicaux, où le soleil implacable chauffe les esprits, le prix d'un voyage sans billet!

ANDRÉ-G. BLOCK.

Le roman policier qu'il faut acheter ?

C'EST CELUI QUE PUBLIE AUJOURD'HUI



50 ^{cmes} le Numéro

L'ALMANACH VERMOT 1939

est paru

VÉRITABLE ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE

CONTES ET NOUVELLES HUMORISTIQUES OU DRAMATIQUES. — « DIS-MOI QUAND TU ES NÉ... JE TE DIRAI QUI TU ES! » (SENSATIONNELLE ÉTUDE SCIENTIFIQUE DE L'ÂME HUMAINE D'APRÈS LE CIEL DE NAISSANCE). — RECETTES ET RENSEIGNEMENTS DE TOUTES SORTES. — CONSEILS MÉDICAUX. — DISTRACTIONS DE FAMILLE. — JEU PROPHÉTIQUE AMUSANT. — CARTES POSTALES À DÉTACHER. — ILLUSTRATIONS HORS TEXTE EN COULEUR, ETC. — BIOGRAPHIES ILLUSTRÉES ET ADRESSES COMPLÈTES DES MEMBRES DU PARLEMENT (SÉNATEURS ET DÉPUTÉS).

368 pages ornées de plus de 1 000 dessins et reproductions photographiques.

EN VENTE PARTOUT

L'exemplaire : broché, Fr. 10 ; relié, Fr. 15.50

Envoi franco recommandé : FRANCE : broché, Fr. 13.20 ; relié, Fr. 18.70 ;

(Étranger : broché, Fr. 16.90 ; relié, Fr. 23.45), adressés à l'Administration de

l'Almanach Vermot, 43, rue de Dunkerque, Paris (10^e).

Compte chèque postal : 259-10. Aucun envoi contre remboursement.

POUR LA VENTE EN GROS, S'ADRESSER AUX

MESSAGERIES HACHETTE, 111, rue Réaumur, PARIS (2^e).



Cet almanach est non seulement l'ambassadeur du goût et de la SÉDUCTION, mais aussi la révélation de la saison pour tout ce qui concerne l'art de plaire et d'être aimé.

Il comporte :

104 pages dont 2 hors-texte en couleur ;

Une spirituelle pièce de théâtre inédite ;

Un jeu nouveau : « Le Jeu de l'Oie... blanche » ;

Un calendrier 1939 d'une présentation toute nouvelle ;

Une rétrospective sur le nu à travers les âges vu par les meilleurs illustrateurs ;

De nombreux contes spirituels et galants, magnifiquement illustrés ;

Une centaine d'admirables nus artistiques inédits et de nombreux articles variés.

Ce recueil, unique en son genre, meublera agréablement vos heures de loisirs.

En vente partout : 7 Francs

LE RELIEUR de "Police-Magazine"

GARDEZ AVEC SOIN VOS NUMÉROS EN UTILISANT NOTRE RELIEUR

Établi pour contenir 52 numéros et dans lequel les journaux sont fixés sans être ni collés ni perforés. Les fascicules ainsi reliés s'ouvrent complètement à plat. Ils peuvent être ENLEVÉS et REMIS à volonté.

Prix :

En vente à nos bureaux : 14 fr. 50

Envoi franco : France : 17 fr.

Étranger : 21 fr.

Adresser commandes et mandats à l'Administration de "POLICE-MAGAZINE"

3, rue Taitbout, PARIS (IX^e).

AUCUN ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT.

Vous pouvez encore

GRANDIR

de 10 à 20 cm. ou devenir fort. Procédé COPP. Breveté S.G.D.G. Succès garanti. Envoi gratuit et discret contre 1 timbre. Dr Inst. Moderne, N° 478, à Pontcharra (Isère)

ACCORDÉONISTES

DEMANDEZ LE CATALOGUE N° 6 DE LA FABRIQUE FRANÇAISE DEDENIS, à BRIVE (Corrèze)

ÉCOULEMENTS

Pagéol le plus puissant antioptique urinaire. RAJEUNIT LA PROSTATE

Ttes pharmacies et Chatelain 2, Valenciennes Paris. Paris. Renseignements et échantillons gratuits. Service P.O. 596

LES NOUVEAUX

ARTICLES D'HYGIÈNE

" INVISIBLES "

EN PUR "LATEX" AMÉRICAIN GARANTIS 5 ANS

sont

absolument Indéchirables !

N°s	Désignation. Qualité.	la Dz	les 3 Dz
100	IVOIRE, fin.	16f.	45f.
101	VELOUTÉ, extra-fin.	18	51
104	PELURE, superfin.	24	69
114	LATEX, invisible.	28	78
106	SOIE CHAIR, lavable.	35	99

Il n'est jamais envojé moins d'une Dz du même N°.

RECOMMANDÉ : le n° 114 «LATEX» invisible, d'une extrême finesse, mais indéchirable, et le n° 106 «SOIE CHAIR» lavable (sécurité).

CATALOGUE illustré en couleur (20 pages de photos) de tous articles intimes pour dames et messieurs avec renseignements et prix.

ENVOIS rapides, recommandés en boîtes cachetées, sans aucune marque extérieure. (Discretion absolue garantie.)

PORT : France et Colonies : 2 fr. Étranger : 5 fr. Contre remboursement (sauf étranger) : 3 fr.

PAIEMENTS : par mandats-poste à la maison.

BELLARD - P. THILLIEZ
HYGIÈNE
55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9^e
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue. Magasins ouverts de 9 à 19 heures (vente discrète). Même maison : 24, Faug. Montmartre (boul.).

POLICE-MAGAZINE
Direction - Administration - Rédaction
3, rue Taitbout, PARIS (IX^e)
Téléph. : Taitbout 59-68. — Compte Ch. Post. 259-10. R.C. Seine 64-345.

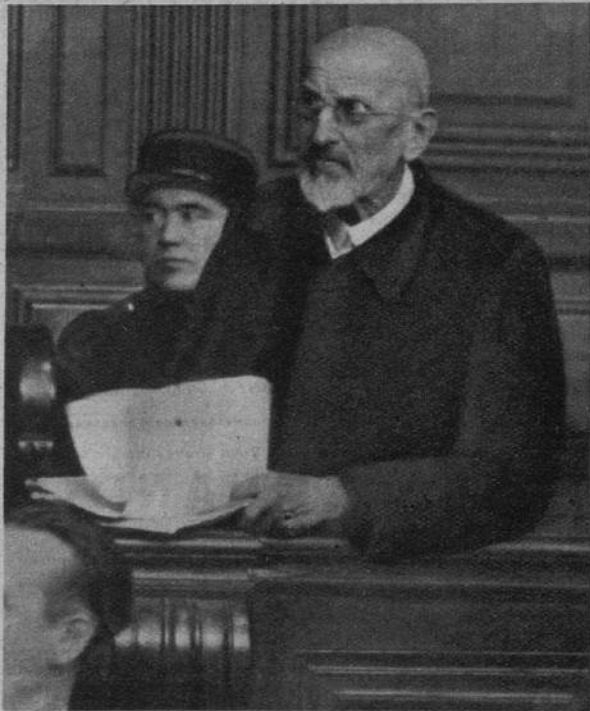
ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec prime) — — — — —	75 fr.
	Un an (sans prime) — — — — —	60 fr.
ÉTRANGER...	Six mois (avec prime) — — — — —	35 fr.
	Un an... ..	70 fr.
	Six mois... ..	40 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

Le Gérant : J. ABRILLÉ.

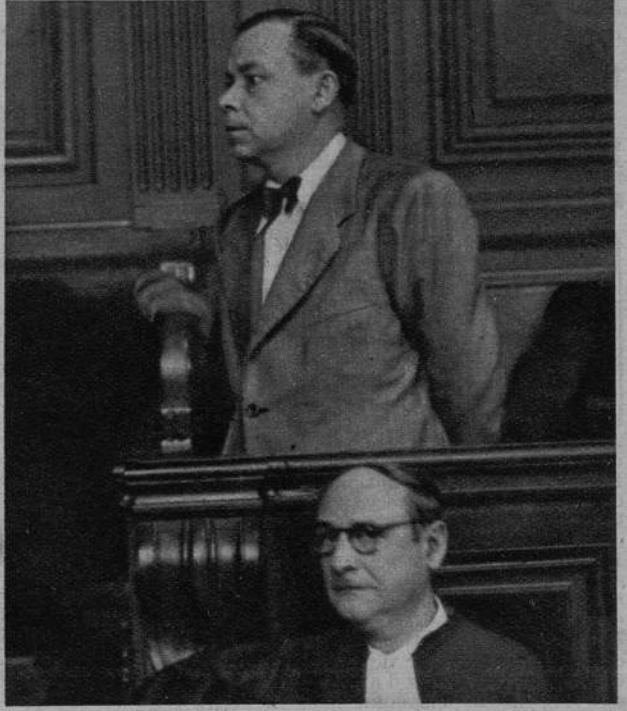
1874-11-38. — IMPRIMERIE SPÉCIALE DE "POLICE-MAGAZINE".



Par un faux testament que le notaire russe Starisky déclara authentique, les héritiers officiels de l'amiral Alexieff avaient été frustrés de l'héritage du marin (36 millions). M^e Starisky, âgé de quatre-vingts ans (ci-dessus), a comparu devant les juges parisiens. Deux ans de prison, 200 francs d'amende. (Rap.)



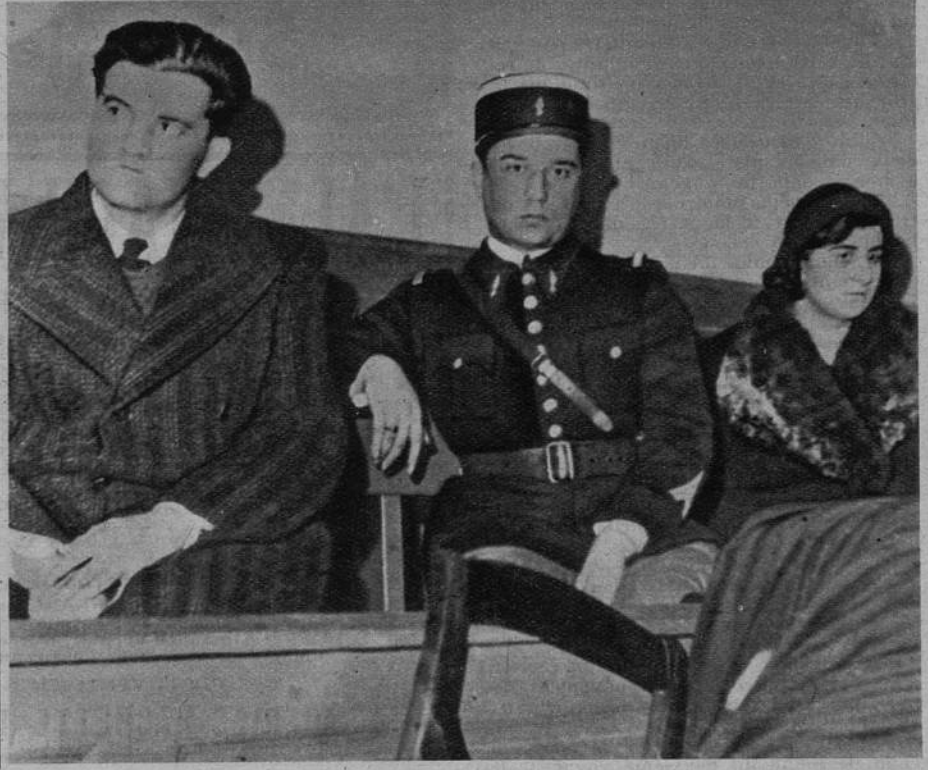
Un égoutier parisien, Jules Haudry, a tué une jeune fille, M^{lle} Jeanne Aurouze, parce qu'elle refusait de l'épouser. Jules Haudry s'est laissé arrêter sans résistance. C'est le crime classique du « Je l'aimais trop ». Ci-dessus : Haudry. (H. M.)



Un plombier, Alexandre Vandel, avait pour amie la dame du vestiaire d'un établissement parisien. Comme il était fort jaloux, il la tua. Les Assises de la Seine devant lesquelles il comparait ces jours derniers, ont condamné le plombier à trois ans de prison. (Rap.)



A Gargenville, on a retiré de la Seine un paquet contenant des débris humains : deux jambes et deux cuisses. C'est certainement un nouveau débris du cadavre dont le tronc fut découvert déjà dans la Seine. S'agit-il de l'ex-secrétaire de Trotsky mystérieusement disparu ? Ci-dessus : La péniche France, dont les occupants ont retiré le funèbre paquet des eaux. (N. Y. T.)



Un crime vieux de sept ans... Aux Assises de l'Ardèche, une « vamp » de village, Marie Manin, a comparu pour complicité dans le meurtre de son mari. L'un des accusés, le valet de ferme Puzin, s'est suicidé ; l'autre, Tortel, figure ici à gauche. La veuve Manin : huit ans de travaux forcés ; Tortel : cinq ans de la même peine. (W. W.)



A Paris, Simone Gilbert (ci-dessus), accusant M^{me} Sonntag de vouloir la faire expulser d'où elle était employée, la tua. Au Dépôt. (Rap.)



Un jeune carambouilleur de dix-neuf ans, nommé Henri Kenker, a été arrêté à Paris. Il avait réussi à accumuler chez lui tout un butin extrêmement hétéroclite, parmi lequel on trouve même... un chien. Sur nos documents : à gauche, les marchandises escroquées par Kenker ; à droite, le précoce carambouilleur. (N. Y. T.)

